

Manuel du produit



DX525

Synology

Table des matières

Chapitre 1 : Avant de commencer	2
1.1 Contenu de l'emballage	2
1.2 Aperçu du Synology DX525	3
1.3 Tableau des indicateurs LED	4
1.4 Spécifications matérielles	5
1.5 Pièces de rechange	6
1.6 Accessoires optionnels	6
Chapitre 2 : Installation des composants matériels	7
2.1 Outils recommandés	7
2.2 Précautions	7
2.3 Consignes de sécurité	9
2.4 Installer les disques	11
2.5 Connexion avec Synology NAS	16
Chapitre 3 : Maintenance du système	19
3.1 Remplacer le ventilateur du système	19
Chapitre 4 : Dépannage	32
4.1 Liste de vérification pour le dépannage	32
4.2 Résolution des problèmes courants	33
4.3 Avant de contacter l'assistance technique de Synology	38
4.4 Contacter l'assistance technique de Synology	38
4.5 Obtenir des informations, de l'aide et des services	39

Chapitre 1 : Avant de commencer

Merci d'avoir acheté ce produit Synology ! Avant de configurer votre nouvelle unité d'extension, veuillez vérifier le contenu de l'emballage pour vous assurer que vous avez reçu les articles ci-dessous. Assurez-vous également de lire attentivement les instructions de sécurité pour éviter de vous blesser ou d'endommager votre unité d'extension.

Remarques :

- Toutes les images ci-dessous sont uniquement à des fins d'illustration et peuvent différer du produit réel.

1.1 Contenu de l'emballage

Contactez votre revendeur si l'un des articles suivants manque dans votre emballage :

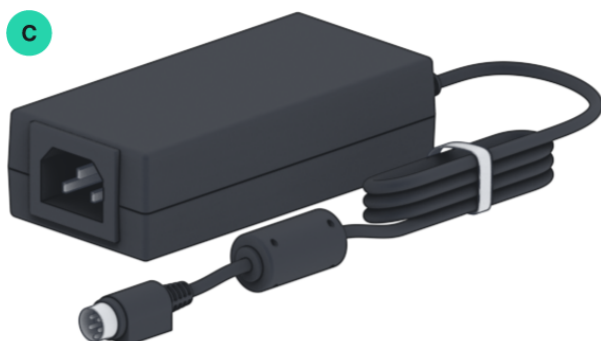
Unité principale x 1



Câble d'alimentation CA x 1



Adaptateur d'alimentation CA x 1



Câble d'extension x 1



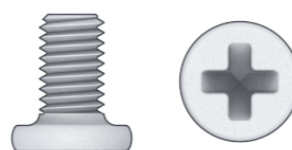
Clé de plateau de disque dur x 2

Vis pour disques 2,5" x 24

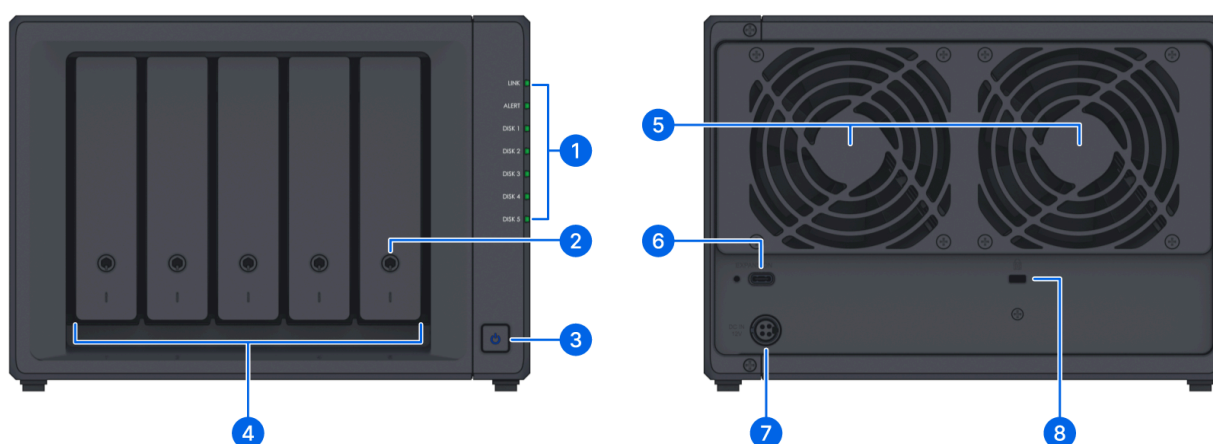
e



f



1.2 Aperçu du Synology DX525



N°	Nom	Description
1	Indicateurs LED	Affiche l'état des disques internes et du système. Pour plus d'informations, voir " Tableau des indicateurs LED ".
2	Serrures de plateau de disque	Verrouiller ou déverrouiller les plateaux de disque.
3	Bouton d'alimentation et indicateur	1. Appuyez pour allumer votre unité d'extension. 2. Appuyez et maintenez pour éteindre.
4	Plateaux de disque	Installez les disques (disques durs ou disques SSD) ici.
5	Ventilateurs	Évacuez l'excès de chaleur et refroidissez l'unité d'extension.
6	Port d'extension	Se connecte ici au Synology NAS. ¹
7	Port d'alimentation	Connectez le cordon d'alimentation ici.

8	Emplacement de sécurité Kensington	Fixez un verrou de sécurité Kensington ici.
---	------------------------------------	---

Remarques :

1. Pour plus d'informations sur l'unité d'extension prise en charge par votre Synology NAS, veuillez visiter [Liste de compatibilité des produits Synology](#).

1.3 Tableau des indicateurs LED

Indicateur LED	Couleur	État	Description
Alimentation	Bleu	Statique	Alimenté et la liaison montante est connectée
		Clignotant	Alimenté et la liaison montante est déconnectée
	Éteint		Éteint
État du disque	Vert	Statique	Disque prêt et inactif
		Clignotant	Accès au disque
	Orange ¹	Statique	Localisation du disque
			Disque désactivé par l'utilisateur
			Port désactivé ²
			L'état de santé du disque est critique ou défaillant
	Éteint		Aucun disque interne
Alerte	Orange	Clignotant	Erreur système ³
	Éteint		Système normal
Indicateur de liaison	Vert	Statique	Synology NAS connecté
	Éteint		Synology NAS déconnecté

Remarques :

1. Lorsque le voyant LED du disque est orange, nous vous recommandons de vous connecter à DSM et d'accéder à **Gestionnaire de stockage > HDD/SSD** pour plus d'informations.
2. Veuillez essayer de redémarrer votre Synology NAS ou de réinsérer les disques. Si le problème persiste, consultez [cet article](#) pour le résoudre.
3. Si le **voyant LED d'alerte** clignote continuellement en orange, cela indique qu'il y a des erreurs système telles qu'une défaillance du ventilateur, une surchauffe du système ou une dégradation du volume. Veuillez vous connecter à DSM pour des informations détaillées.

1.4 Spécifications matérielles

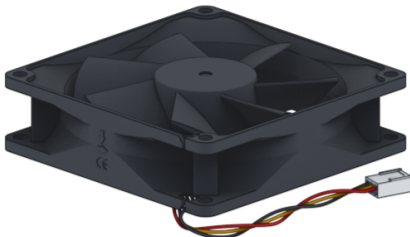
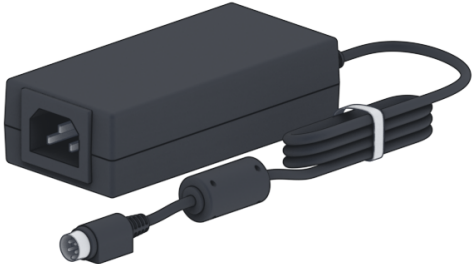
Élément	DX525
Type de disque compatible	3,5"/2,5" SATA x 5
Port externe	Extension x 1
Taille (H x L x P) (mm)	166 × 230 × 223
Poids (kg)	2.46
Certification des agences	• FCC Classe B • CE Classe B • UKCA Classe B • BSMI Classe B • EAC • VCCI • RCM • KC • Conforme RoHS
Exigences environnementales	• Tension de ligne : 100V à 240V AC • Fréquence : 50 / 60Hz • Température de fonctionnement : 32°F à 104°F (0°C à 40°C) • Température de stockage : -5°F à 140°F (-20°C à 60°C) • Humidité relative : 5% à 95% HR

Remarques :

- Les spécifications du modèle peuvent être modifiées sans préavis. Consultez le site Web de Synology pour les informations les plus récentes.

1.5 Pièces de rechange

Visitez Pièces de rechange si vous avez besoin de remplacer les ventilateurs du système, les plateaux de disque ou les unités d'alimentation.

Nom du modèle	Image	Description
Plateau de disque (Type D9)	" data-bbox="351 208 648 293"/>	Plateau de disque 3.5"/2.5" avec verrou
VENTILATEUR 92*92*25_1		Ventilateur du système 92*92*25 mm
Adaptateur 90W_1		Adaptateur 90W Niveau VI
Câble Type-C_EXT_1		Câble d'extension externe Type-C

1.6 Accessoires optionnels

Avec les accessoires Synology, vous pouvez personnaliser votre unité d'extension pour s'adapter à différents environnements professionnels sans vous soucier de la compatibilité et de la stabilité. Consultez la Liste de compatibilité des produits Synology pour plus d'informations.

Chapitre 2 : Installation des composants matériels

2.1 Outils recommandés

Cette section répertorie les outils requis et optionnels utilisés dans les procédures d'installation.

- Tournevis Phillips #2 (avec une pointe cruciforme)
- Au moins un disque SATA de 3,5" ou 2,5" (voir ici pour les modèles compatibles)

Attention :

- Si vous installez un disque contenant des données, le système formatera le disque et effacera toutes les données existantes. Sauvegardez toutes les données importantes avant l'installation.

Remarques :

- Si un tournevis automatique est utilisé, réglez son couple à 4,0 (+/-0,3) kgf-cm.

2.2 Précautions

Avant d'installer ou de retirer des composants dans votre unité d'extension, consultez toutes les informations de sécurité.

Attention :

- Laisser des vis égarées ou desserrées à l'intérieur de votre unité d'extension peut gravement endommager ses composants. Évitez de laisser tomber des objets métalliques dans l'unité d'extension, tels que des trombones et des épingles à cheveux.
- Ne tirez pas sur un câble par son connecteur ou sa languette de traction lors de sa déconnexion. Certains câbles ont des connecteurs avec des languettes de verrouillage ou des vis à oreilles qui doivent être libérées avant de déconnecter le câble. Lors de la déconnexion d'un câble, maintenez-le bien aligné pour éviter de plier les broches du connecteur. Lors de la connexion d'un câble, assurez-vous que les ports et les connecteurs sont correctement orientés et alignés.
- Si vous devez déplacer votre unité d'extension, demandez à quelqu'un de vous aider. N'essayez pas de la soulever seul pour éviter les blessures.
- Assurez-vous que votre unité d'extension fonctionne correctement avant d'installer des composants matériels optionnels. Si votre unité d'extension ne fonctionne pas correctement, consultez le chapitre "[Dépannage](#)" pour effectuer un dépannage de base. Si le problème ne peut pas être résolu, consultez la section "[Obtenir des informations, de l'aide et du service](#)" pour plus d'informations.
- Manipulez toujours les composants du système (tels que les cartes système) avec précaution par les bords ou le cadre. Ne touchez pas les soudures, les broches ou les circuits exposés.
- Ne placez pas de pièces et d'autres composants (tels que des cartes système) sur le couvercle supérieur de l'unité d'extension ou d'autres surfaces métalliques.
- Seules certaines unités d'extension prennent en charge le remplacement à chaud des composants et sont conçues pour fonctionner en toute sécurité lorsqu'elles sont allumées.

Avant de travailler à l'intérieur de votre unité d'extension

1. Éteignez l'unité d'extension, y compris tous les périphériques connectés.
2. Déconnectez l'unité d'extension de la prise électrique et déconnectez les périphériques.

Après avoir travaillé à l'intérieur de votre unité d'extension

1. Reconnectez les périphériques et connectez l'unité d'extension à une prise électrique.
2. Allumez les périphériques connectés, puis allumez l'unité d'extension.

Prévention des décharges électrostatiques

Une décharge d'électricité statique provenant d'un doigt ou d'autres conducteurs peut entraîner un arrêt du système, une perte de données ou d'autres dommages aux cartes système ou à d'autres composants sensibles à l'électricité statique. Ce type de dommage peut également réduire la durée de vie de l'unité d'extension.

Prévenez l'exposition à l'électricité statique en procédant comme suit :

- Évitez le contact manuel en transportant et en stockant les composants matériels dans des conteneurs antistatiques.
- Conservez les composants matériels sensibles à l'électricité statique dans leurs conteneurs jusqu'à ce qu'ils arrivent à des postes de travail sans électricité statique.
- Placez les composants matériels sur une surface mise à la terre ou touchez-les avant de les retirer de leurs conteneurs.
- Évitez de toucher les joints, les broches, les fils ou les circuits.
- Soyez toujours correctement mis à la terre lorsque vous touchez un composant matériel sensible à l'électricité statique ou un assemblage.
- Lorsque vous manipulez un composant matériel, tenez-le soigneusement par les bords ou le cadre.
- Utilisez un bracelet antistatique ou d'autres systèmes de mise à la terre. L'unité d'extension doit être placée sur un tapis antistatique (tapis ESD).
- L'unité d'extension fournira une alimentation de veille lorsqu'elle est connectée à l'alimentation CA, même si elle est éteinte. Des dommages peuvent être causés à l'unité d'extension si un conducteur est accidentellement touché et que des pièces sont court-circuitées dans cette condition. Avant de retirer le couvercle arrière supérieur, assurez-vous que l'alimentation CA est déconnectée.

2.3 Consignes de sécurité



- Éloignez-vous de la lumière directe du soleil et des produits chimiques. Assurez un environnement stable sans changements brusques de température ou d'humidité.



- Placez l'unité à l'endroit en tout temps.



- Gardez l'unité à l'écart des liquides.



- Avant de nettoyer, débranchez le(s) cordon(s) d'alimentation et utilisez un chiffon humide pour essuyer la surface. N'utilisez pas de nettoyeurs aérosols chimiques.



- Pour éviter que l'unité ne bascule, ne la placez pas sur des chariots ou des surfaces instables.



- Lors de l'installation de ce produit, utilisez uniquement les câbles, cordons d'alimentation, alimentations et adaptateurs fournis ou désignés par Synology qui respectent les réglementations locales et les exigences de sécurité. Assurez-vous que le(s) cordon(s) d'alimentation sont branchés sur la tension d'alimentation correcte et que la tension CA fournie est correcte et stable. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des dysfonctionnements ou des incendies.
- N'utilisez pas les accessoires fournis par Synology sur des produits non-Synology.



- Avertissement, risque de choc électrique. Pour supprimer tout courant électrique de l'appareil, assurez-vous que tous les cordons d'alimentation sont déconnectés de la source d'alimentation.



- Il y a un risque d'explosion si la batterie est remplacée par un type incorrect. Éliminez les batteries usagées de manière appropriée.



- Le(s) cordon(s) d'alimentation doivent être branchés sur une prise avec connexion à la terre.



- Gardez vos parties du corps à l'écart d'un ventilateur en mouvement.



- Ce produit doit être installé par du personnel qualifié dans un lieu à accès restreint (par exemple, salles d'équipement dédiées, placards de service, etc.).

Directives de fiabilité du système

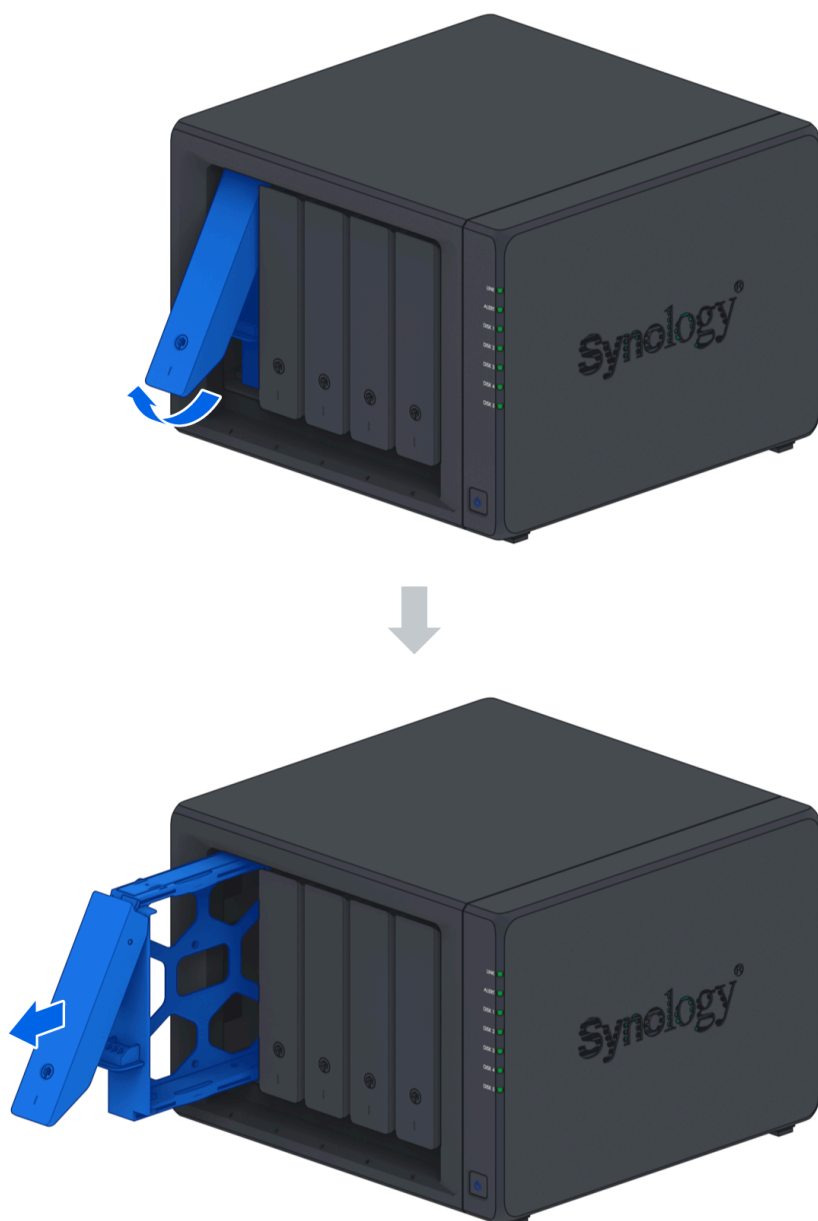
Pour garantir un refroidissement et une fiabilité adéquats du système, suivez les directives de fiabilité du système énumérées ci-dessous.

- Laissez un espace suffisant autour de l'unité d'extension pour garantir le bon fonctionnement de son système de refroidissement. Laissez environ 50 mm (2 pouces) d'espace libre autour de l'avant et de l'arrière de l'unité d'extension. Ne placez pas d'objets devant les ventilateurs.
- Pour un refroidissement et un flux d'air appropriés, installez le couvercle de l'unité d'extension avant de l'allumer. Faire fonctionner une unité d'extension sans son couvercle pourrait endommager les composants de l'unité d'extension.
- Si votre unité d'extension dispose de conduits d'air ou de déflecteurs d'air, ne les retirez pas pendant que l'unité d'extension fonctionne. Faire fonctionner l'unité d'extension sans les conduits d'air ou les déflecteurs d'air pourrait entraîner une surchauffe de votre système.
- Ouvrir ou retirer le couvercle supérieur de l'unité d'extension pendant que le système est sous tension peut vous exposer à un risque de choc électrique.
- Si vous devez allumer l'unité d'extension sans son couvercle supérieur, assurez-vous que personne ne se trouve à proximité de l'unité d'extension et qu'aucun outil ou autre objet n'a été laissé à l'intérieur. Ne faites pas fonctionner le système sans le couvercle de l'unité d'extension pendant une durée dépassant cinq minutes.
- Lors du remplacement d'un disque échangeable à chaud, installez le nouveau disque échangeable à chaud dès que possible.
- Sauvegardez toutes les données importantes avant d'apporter des modifications aux disques.

2.4 Installer les disques

Veuillez suivre les étapes ci-dessous pour l'installation des disques :

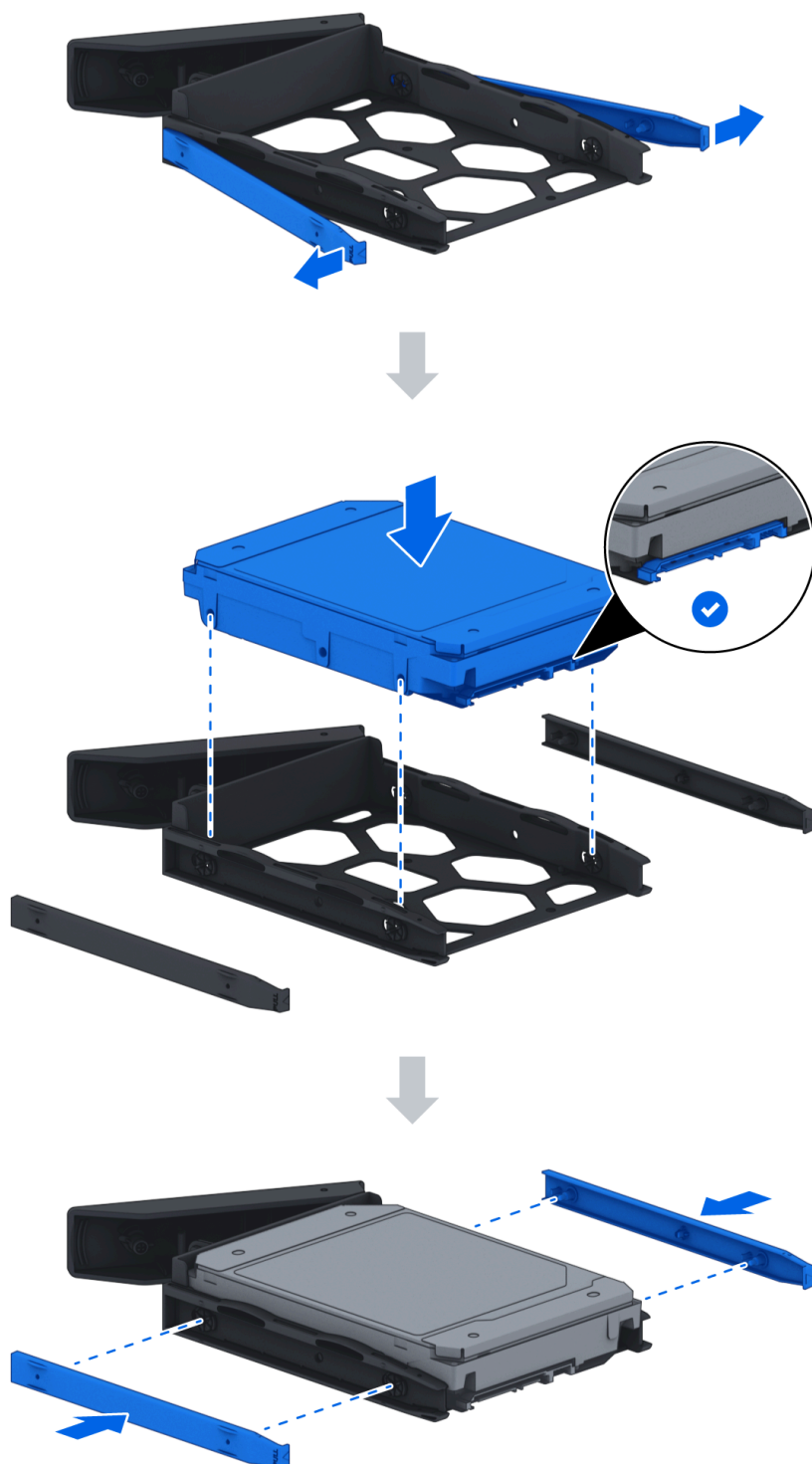
1. Pour retirer le plateau de disque, tirez la poignée du plateau de disque dans la direction indiquée sur l'image ci-dessous.



2. Chargez les disques dans les plateaux de disque.

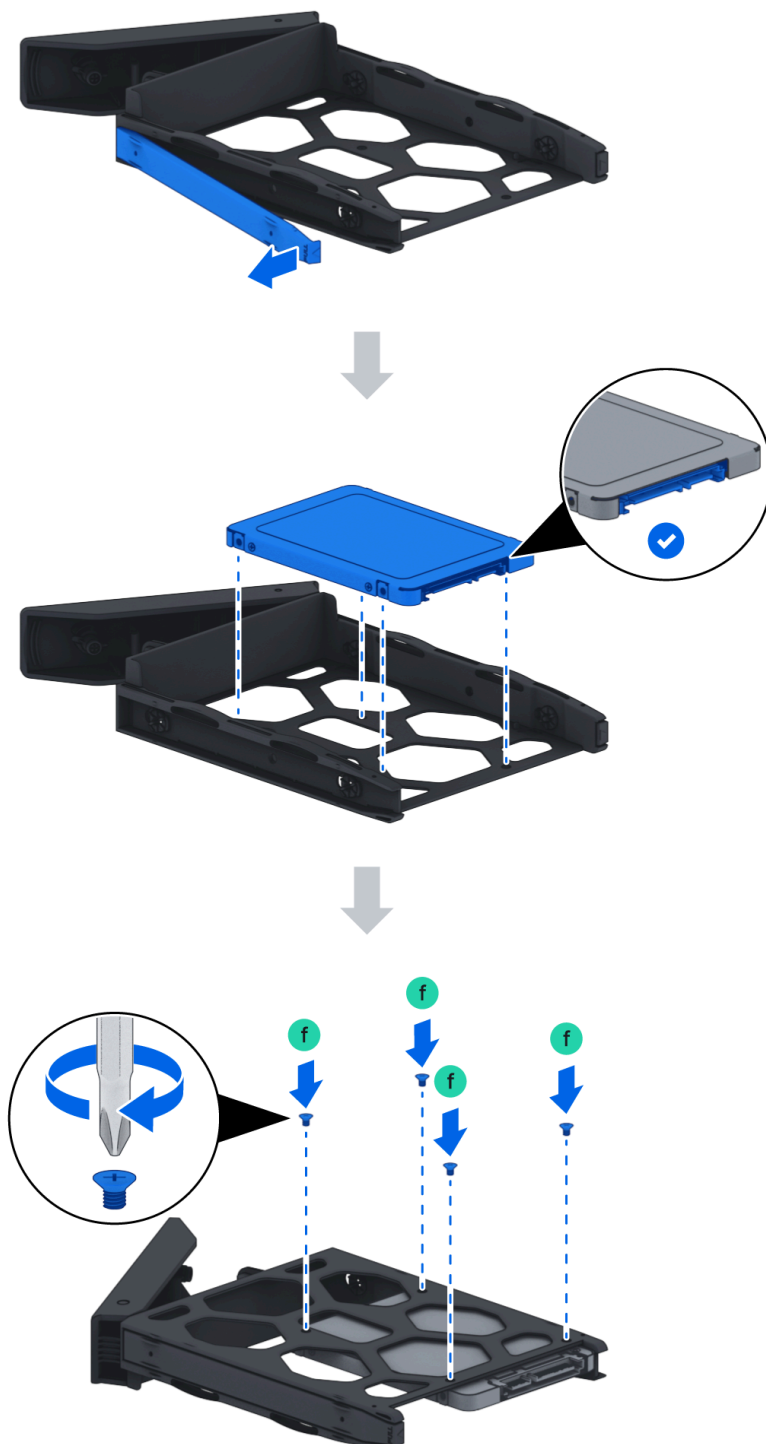
- **Pour les disques de 3,5"** : Retirez les panneaux de fixation des côtés du plateau de disque. Placez le disque dans le plateau de disque. Ensuite, insérez les panneaux de

fixation pour sécuriser le disque en place.

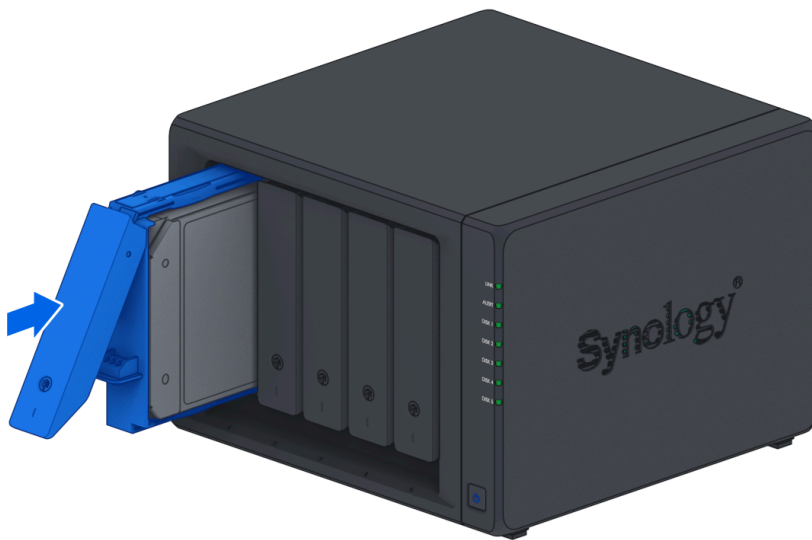


- **Pour les disques de 2,5"** : Retirez le panneau de fixation du côté gauche du plateau de disque et rangez-le dans un endroit sûr. Placez le disque dans la zone du plateau de disque indiquée dans l'image ci-dessous. Retournez le plateau et serrez les vis pour

sécuriser le disque en place.



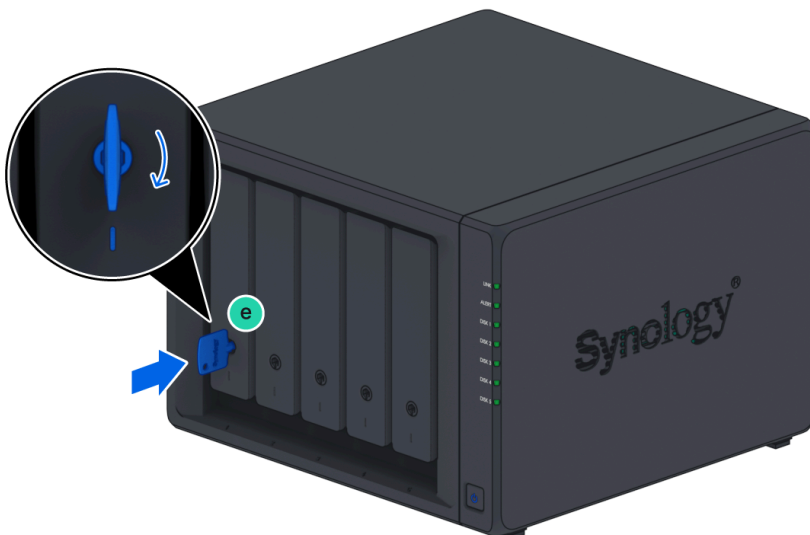
3. Insérez le plateau de disque chargé dans la baie de disque vide et poussez-le jusqu'à entendre un clic lorsque le plateau est verrouillé en place.



Remarques :

- Assurez-vous que le plateau est complètement inséré. Sinon, le disque pourrait ne pas fonctionner correctement.

4. Insérez la clé du plateau de disque dur dans le verrou du plateau de disque dur, tournez la clé dans le sens des aiguilles d'une montre (en position "I") pour verrouiller la poignée du plateau de disque dur, puis retirez la clé.



5. Répétez les étapes ci-dessus pour installer tous les disques préparés.

6. Les disques sont numérotés comme indiqué ci-dessous.



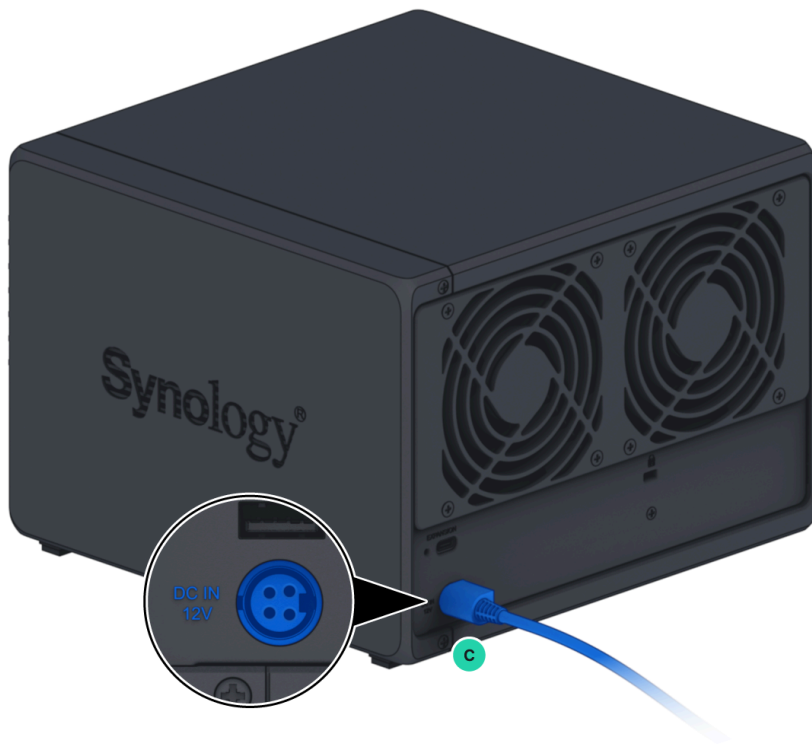
Remarques :

- Si vous prévoyez de créer un volume RAID, nous recommandons d'installer des disques de taille identique pour optimiser l'utilisation de la capacité des disques.

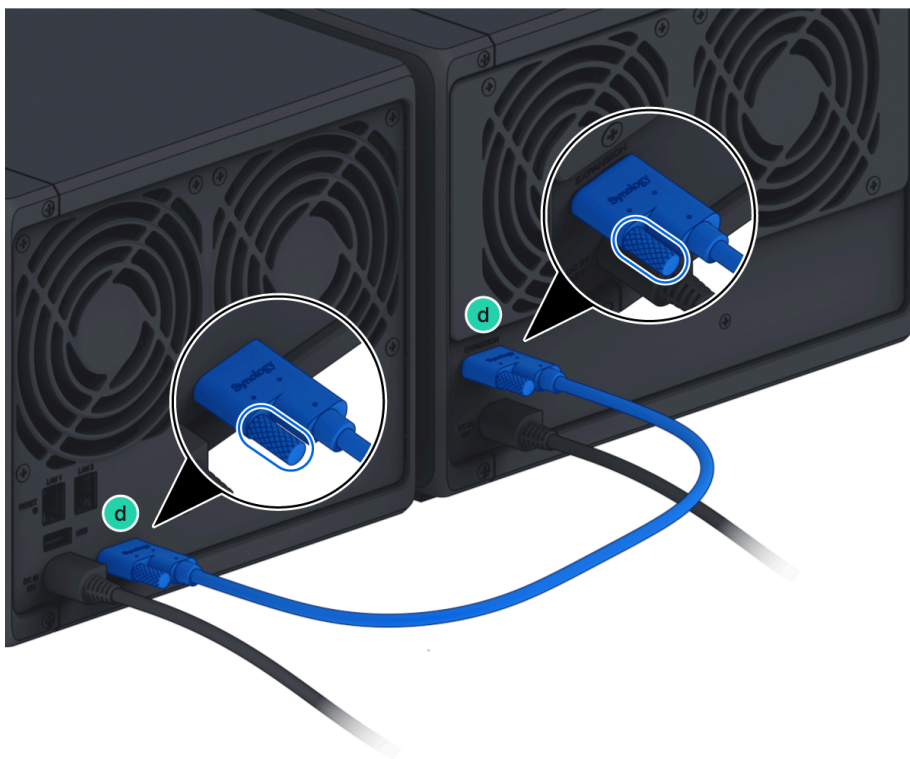
2.5 Connexion avec Synology NAS

Utilisez le câble d'extension pour connecter l'unité d'extension et le Synology NAS. Les câbles doivent être correctement connectés, sinon la connexion pourrait échouer. Veuillez suivre les instructions ci-dessous pour éviter toute erreur système.

1. Connectez une extrémité des cordons d'alimentation au port d'alimentation du DX525, et l'autre à la prise électrique.



2. Connectez le câble d'extension aux ports d'extension du DX525 et du Synology DiskStation :



Une fois la connexion terminée, le DX525 s'allumera ou s'éteindra automatiquement lorsque le DiskStation connecté s'allume ou s'éteint.

Remarques :

- Après avoir débranché le cordon d'alimentation, assurez-vous que tous les indicateurs sont éteints avant de rebrancher le cordon d'alimentation. Sinon, le système pourrait ne pas démarrer.
- Ne retirez pas le câble d'extension pendant que le dispositif hôte est encore sous tension. Cela pourrait entraîner une perte de données.
- Le nombre réel d'unités d'extension pouvant être connectées dépend des limitations de performance et des spécifications du Synology NAS.
- Lorsque votre Synology NAS s'allume/s'éteint, les unités d'extension correctement connectées s'allumeront/s'éteindront automatiquement dans l'ordre dans lequel elles ont été installées.
- Avec votre Synology NAS et les unités d'extension sous tension, il est possible de connecter des unités d'extension supplémentaires si nécessaire. Pour ce faire, répétez les étapes ci-dessus pour connecter les câbles d'extension et les cordons d'alimentation des unités d'extension supplémentaires. Vos unités d'extension s'allumeront automatiquement si elles sont correctement connectées et afficheront leurs identifiants d'unité d'extension en quelques secondes (si DSM est correctement installé sur le Synology NAS).
- Si vous retirez accidentellement le câble d'extension, **NE LE REBRANCHEZ PAS** immédiatement. Dans ce cas, le Synology NAS exécutera un certain nombre de tâches pour éviter une erreur système. Le voyant LED d'alimentation commencera à clignoter pendant ce processus. Veuillez attendre quelques secondes avant de rebrancher le câble d'extension. Le temps d'attente requis est de 30 secondes pour 1 unité d'extension connectée, 60 secondes pour 2 unités d'extension connectées, etc. Le voyant LED d'alimentation redeviendra fixe lorsque le processus sera terminé.
- Après avoir rebranché le câble d'extension, veuillez attendre quelques secondes pour que le Synology NAS récupère le chemin de données et fonctionne correctement. Le voyant LED d'alimentation commencera à clignoter. Le temps requis est de 60 secondes pour 1 unité d'extension connectée, 120 secondes pour 2 unités d'extension connectées, etc. Le voyant LED d'alimentation redeviendra fixe lorsque le processus sera terminé.
- Si une unité d'extension fonctionne mal, veuillez retirer l'unité d'extension défectueuse et la remplacer par une nouvelle en suivant les étapes de "[Connexion avec Synology NAS](#)".

Chapitre 3 : Maintenance du système

3.1 Remplacer le ventilateur du système

Si un ventilateur du système présente des dysfonctionnements, veuillez consulter les instructions ci-dessous pour ouvrir le DX525 et remplacer le ventilateur défectueux.

Attention :

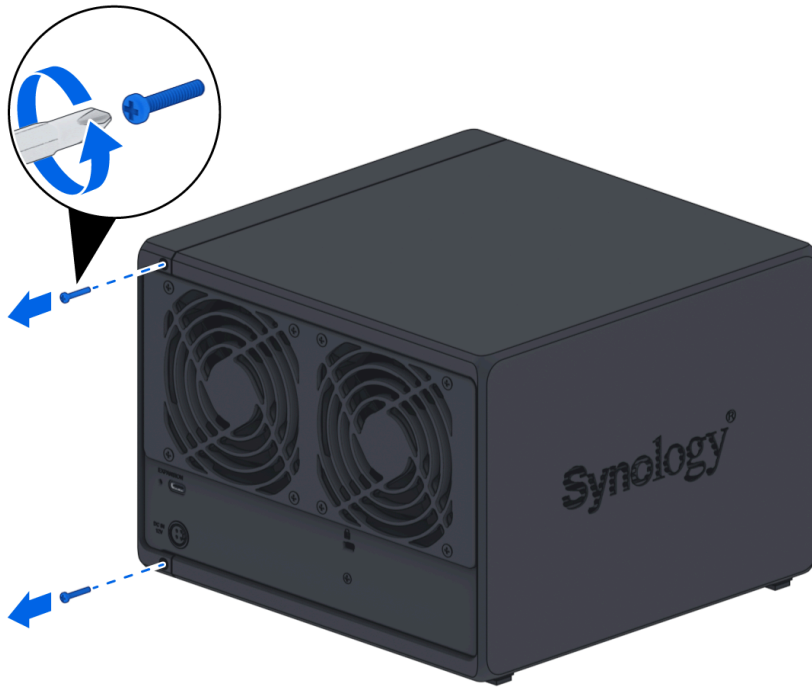
- Nous vous recommandons de porter des gants de travail et de procéder avec précaution pour éviter toute blessure pendant le processus.

Pour retirer le ventilateur défectueux

1. Éteignez votre unité d'extension. Déconnectez tous les câbles connectés à votre unité d'extension pour éviter tout dommage possible.
2. Retirez les plateaux de disques et mettez-les de côté.



3. Retirez les deux vis fixant le panneau arrière à l'arrière de votre unité d'extension.



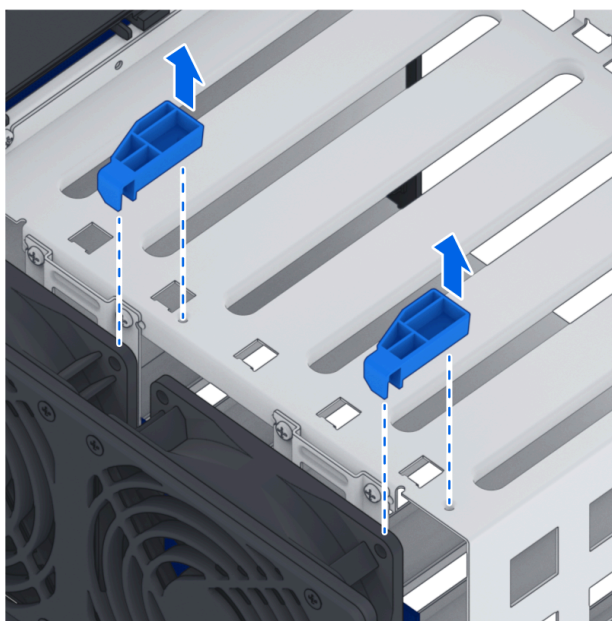
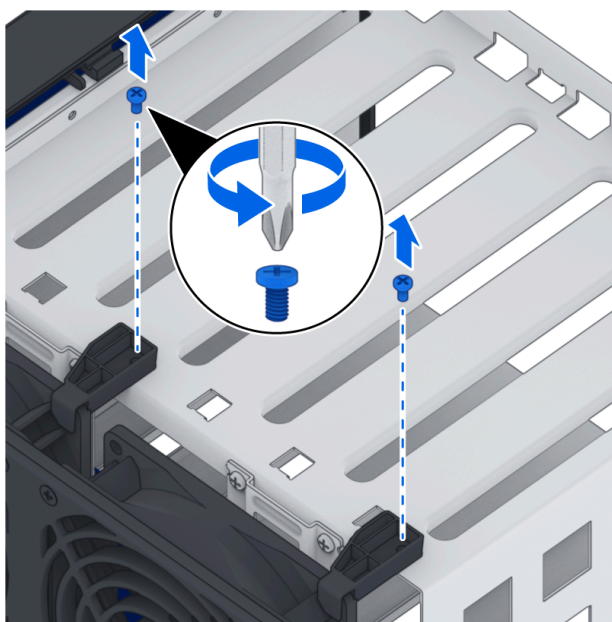
4. Poussez le boîtier vers l'extérieur, puis faites-le glisser latéralement pour le retirer de votre unité d'extension.



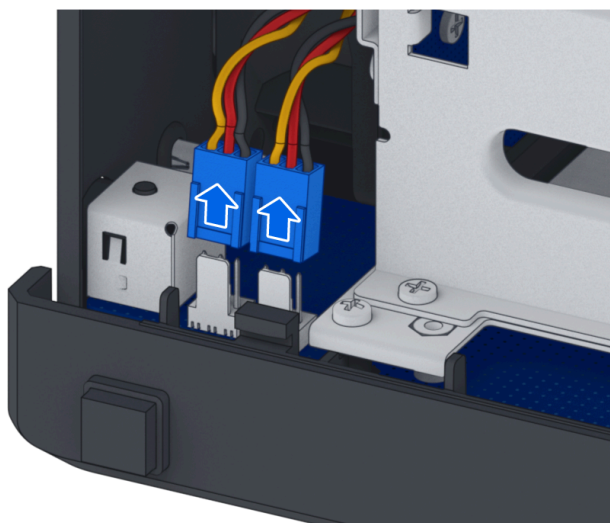
Remarques :

- Lorsque vous retirez le boîtier, des composants internes sensibles sont exposés. Évitez de toucher quoi que ce soit d'autre que le ventilateur.

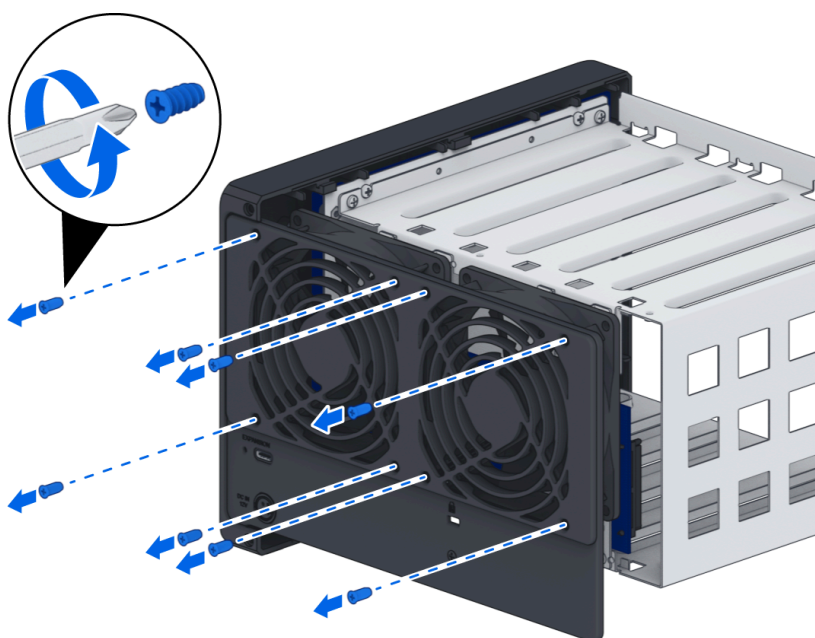
5. Retirez les vis fixant les supports en plastique du ventilateur, puis mettez les supports en plastique de côté.



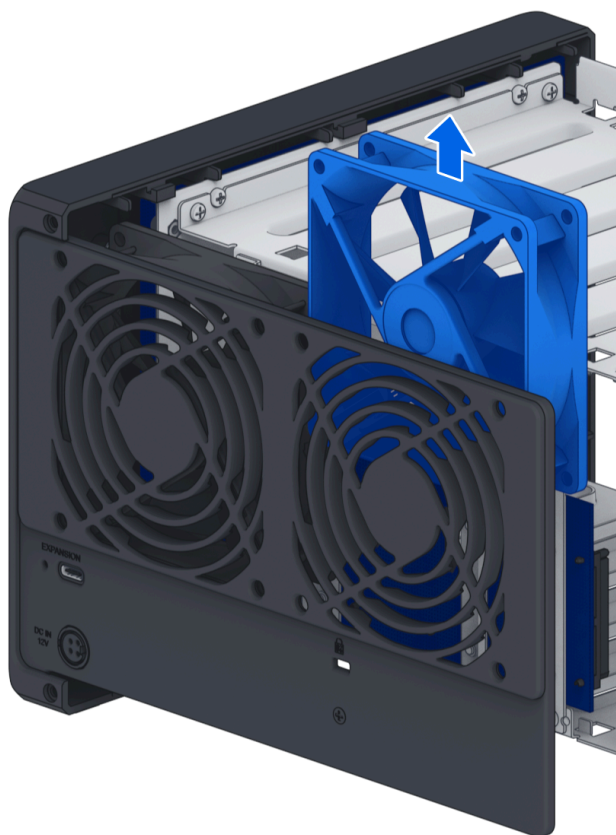
6. Débranchez les connecteurs du ventilateur.



7. Retirez les vis de la plaque arrière.

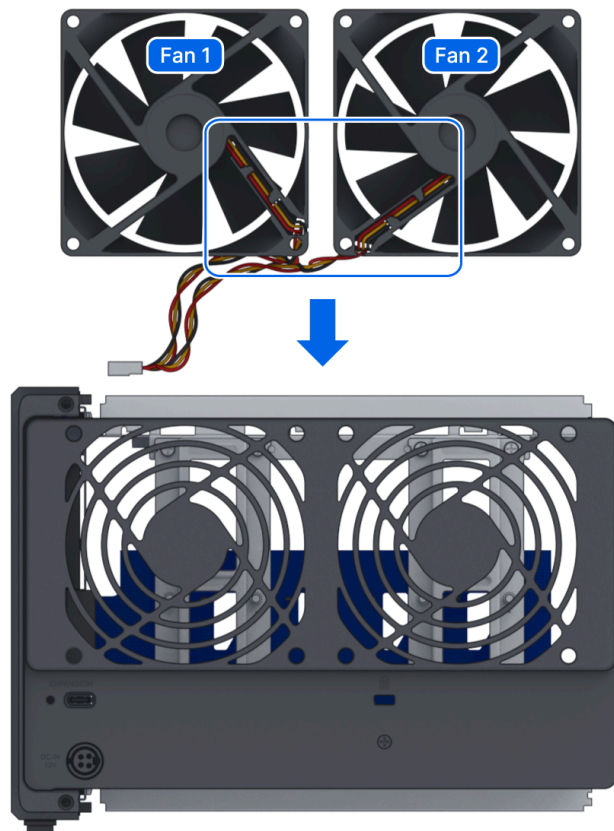


8. Retirez les ventilateurs défectueux de votre unité d'extension.

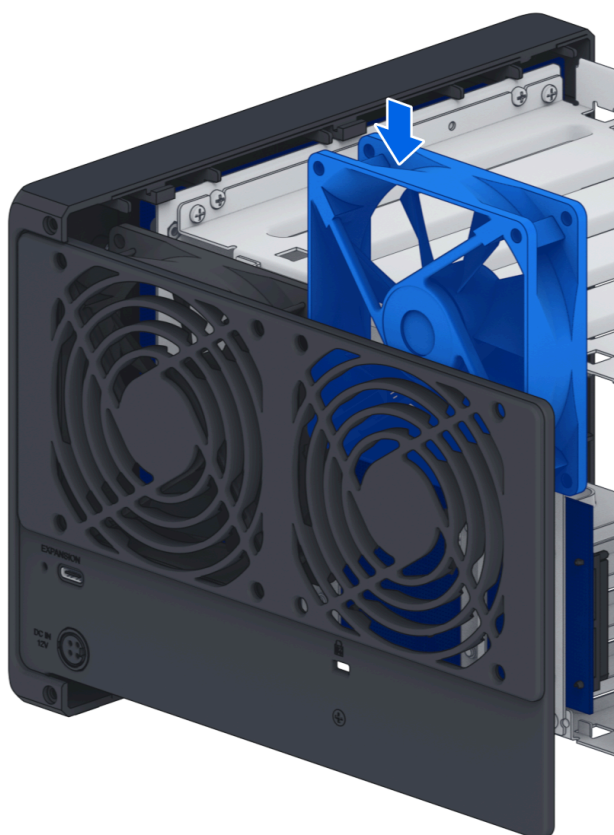


Pour installer un nouveau ventilateur

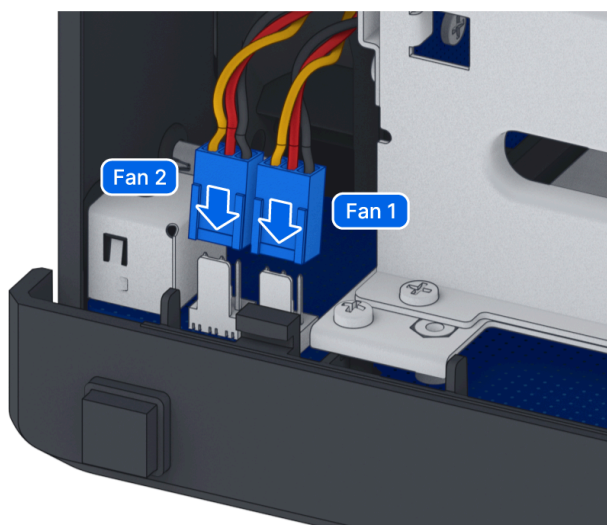
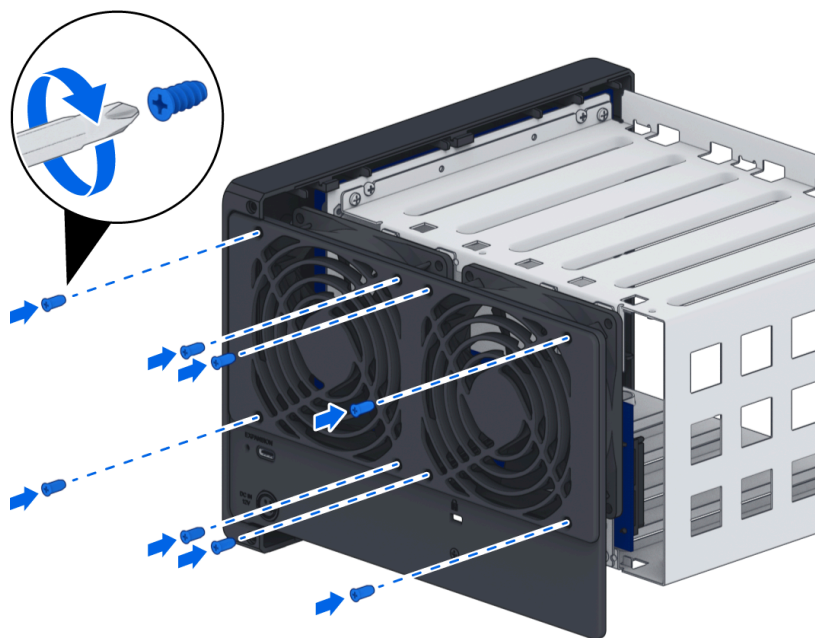
1. Les ventilateurs sont numérotés comme indiqué ci-dessous. Les ventilateurs doivent être installés dans la direction spécifiée sur l'image ci-dessous.



2. Installez les ventilateurs de remplacement.



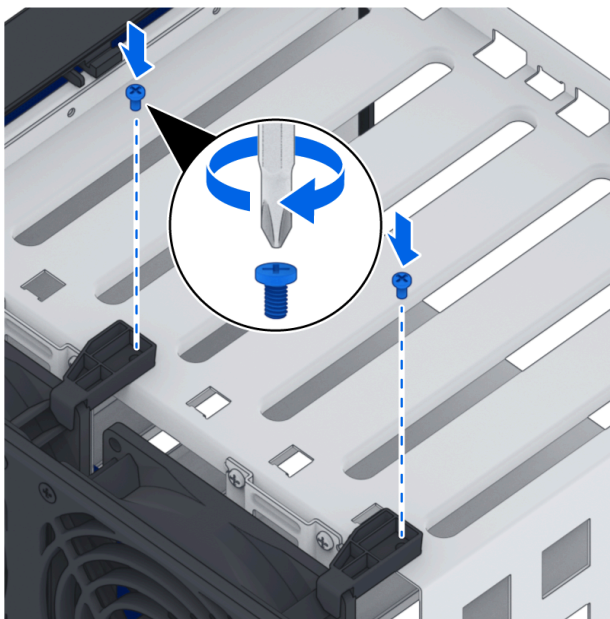
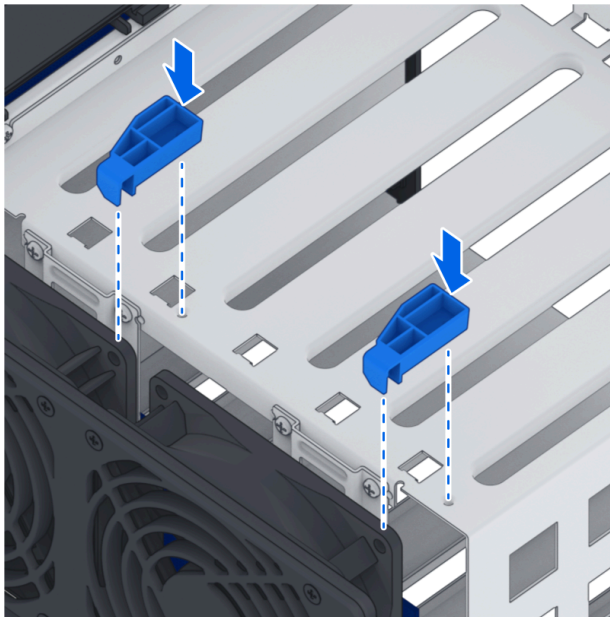
3. Installez les vis de la plaque arrière et connectez les connecteurs du ventilateur dans leur emplacement correspondant comme indiqué ci-dessous.



Remarques :

- Assurez-vous de connecter les connecteurs du ventilateur à leurs ports correspondants. Comme illustré ci-dessus, connectez le ventilateur 1 au port 1. Connecter un connecteur de ventilateur au mauvais port peut amener le système à afficher incorrectement un numéro de ventilateur en cas de dysfonctionnement.

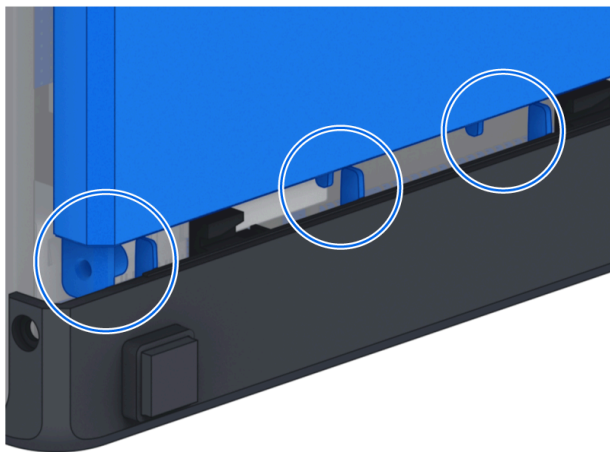
4. Réinstallez les supports en plastique du ventilateur et leurs vis.

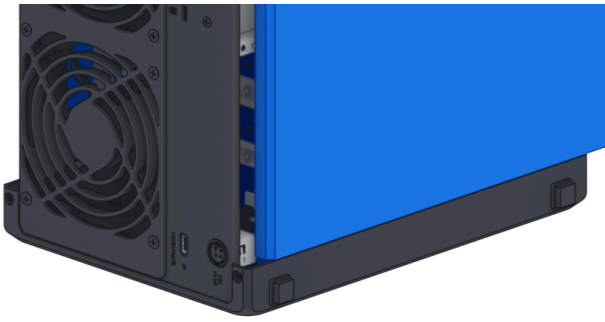


5. Réinstallez le boîtier :

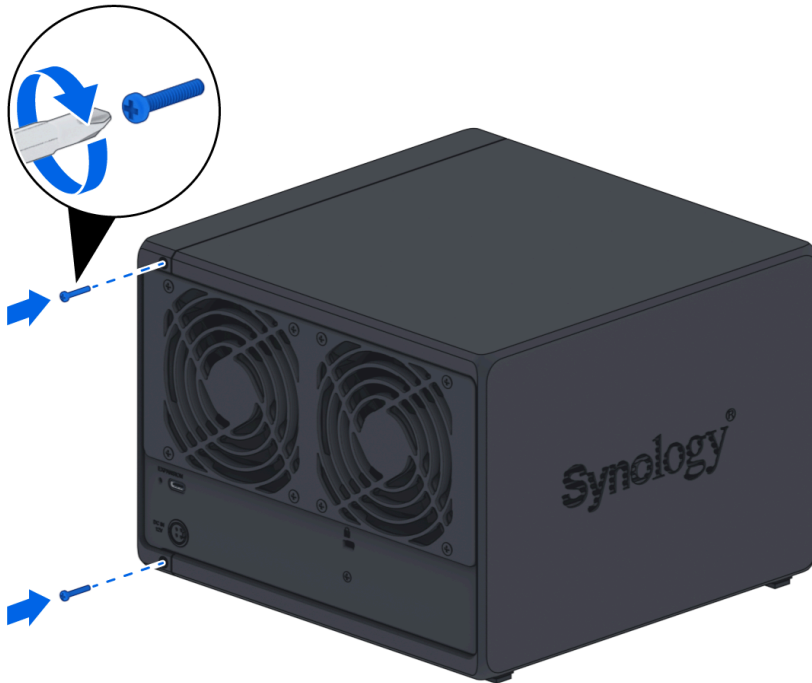
- a. Remettez le boîtier sur votre unité d'extension.
- b. Assurez-vous que les rails sont correctement alignés.

c. Poussez le boîtier vers l'intérieur en direction des ventilateurs.





6. Réinstallez les vis fixant le panneau arrière.



7. Insérez les plateaux de disques dans les baies de disques.



Chapitre 4 : Dépannage

ATTENTION :

- Vous ne devez effectuer des dépannages et des réparations que si vous y êtes autorisé ou dirigé par l'équipe d'assistance technique de Synology.

Remarques :

- Ce chapitre décrit les problèmes possibles qui peuvent survenir. Tous les problèmes ne se produiront pas sur votre unité d'extension. Veuillez vous référer aux sections correspondantes pour les étapes de dépannage spécifiques au problème survenu.

4.1 Liste de vérification pour le dépannage

Avant d'effectuer des tâches de dépannage ou de réparation, utilisez la liste de vérification suivante pour trouver les causes possibles des problèmes matériels sur votre unité d'extension.

1. L'unité d'extension est-elle connectée à une prise de courant CA fonctionnelle ?
2. L'unité d'extension est-elle allumée ?
3. Le voyant LED d'alimentation est-il allumé ?
4. Le voyant LED d'alerte clignote-t-il ?
5. Vérifiez que tous les câbles ne sont pas desserrés ou mal connectés.
6. Si vous avez récemment ajouté des composants matériels non échangeables à chaud (par exemple, des modules de mémoire, des cartes NIC, des cartes PCIe), retirez le composant et vérifiez si l'unité d'extension fonctionne correctement sans celui-ci.
7. Utilisez-vous la dernière version de DSM ?
8. Si vous ne parvenez pas à vous connecter à votre unité d'extension via un réseau, changez le câble réseau et essayez de vous reconnecter. (Pour les besoins du dépannage, assurez-vous de vous connecter directement à votre unité d'extension sans passer par un routeur, un commutateur ou un concentrateur.)

4.2 Résolution des problèmes courants

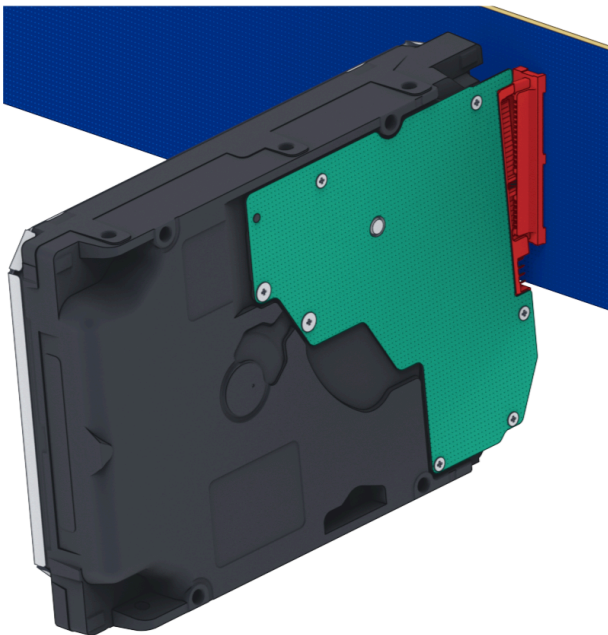
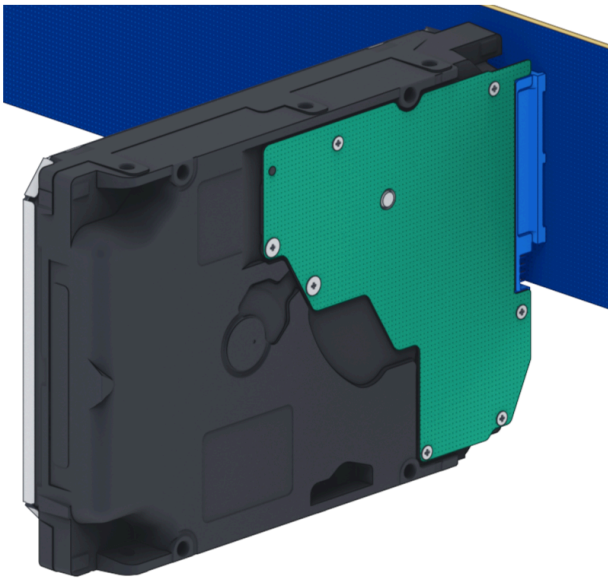
Les problèmes suivants sont abordés dans cette section :

- Impossible de reconnaître le(s) disque(s) dur(s)
- Impossible de reconnaître l'unité d'extension
- Le voyant LED d'alerte clignote en continu
- Impossible de terminer l'allumage (le voyant LED d'alimentation clignote en continu)
- Impossible de terminer l'allumage sans disques installés
- Pas d'alimentation après avoir appuyé sur le bouton d'alimentation
- Impossible de s'allumer après avoir connecté l'onduleur

Impossible de reconnaître le(s) disque(s) dur(s)

1. Confirmez que vous utilisez un disque dur répertorié dans la [Liste de compatibilité des produits Synology](#).
2. Retirez le disque dur de l'unité d'extension et effectuez une inspection visuelle :

a. Confirmez que le connecteur du disque dur n'est pas endommagé ou tordu.



3. Remplacez le disque dur par un nouveau, puis redémarrez l'unité d'extension pour voir si le problème est causé par le disque retiré.
4. Retirez le couvercle supérieur et vérifiez que l'alimentation et les connecteurs sur le fond de panier du HDD sont correctement branchés.

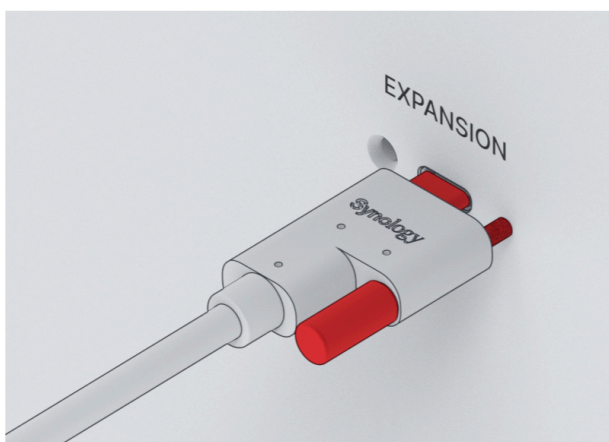
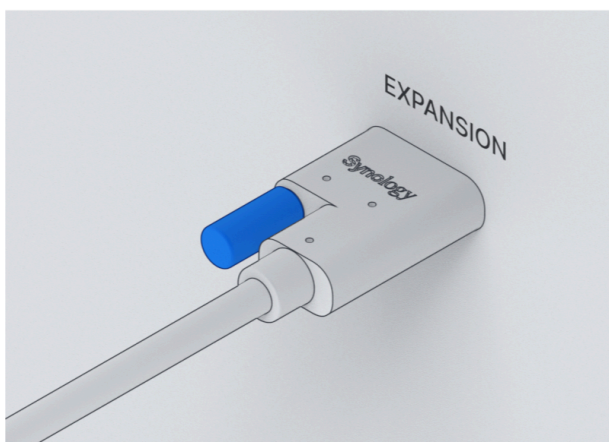
Remarques :

- Lorsque l'unité d'extension est sous tension, ne touchez aucune partie du PCB avec vos mains ou des outils.

5. Si, après avoir suivi les étapes de dépannage ci-dessus et que le problème n'est toujours pas résolu, contactez l'assistance technique de Synology pour obtenir de l'aide.

Impossible de reconnaître l'unité d'extension

1. Vérifiez que l'unité d'extension est **compatible** avec votre Synology NAS.
2. Effectuez une inspection visuelle et vérifiez si le port d'extension est rouillé, ce qui pourrait entraîner une mauvaise connexion.
3. Effectuez une inspection visuelle et vérifiez s'il y a un corps étranger à l'intérieur du port d'extension ou s'il est cassé.
4. Vérifiez que le câble d'extension connecté est correctement positionné et solidement connecté aux appareils de l'unité d'extension.



5. Vérifiez que l'alimentation de l'unité d'extension est branchée et fournit de l'énergie.
6. Remplacez le câble d'extension par un câble dont le bon fonctionnement a été confirmé.
7. Si, après avoir suivi les étapes de dépannage ci-dessus et que le problème n'est toujours pas résolu, contactez l'assistance technique de Synology pour obtenir de l'aide.

Le voyant LED d'alerte clignote en continu

Lorsque le voyant LED d'alerte clignote en continu et que DSM affiche "La température de l'unité d'extension est trop élevée. Si le problème de surchauffe persiste, votre unité d'extension peut s'éteindre pour éviter des dysfonctionnements matériels" ou "Le ventilateur de l'unité d'extension a cessé de fonctionner", veuillez vous référer à ["Remplacer le ventilateur du système"](#) et vérifiez que votre ventilateur est correctement installé et fonctionnel.

Impossible de terminer l'allumage (le voyant LED d'alimentation clignote en continu)

1. Déchargez-vous statiquement.
2. Assurez-vous que votre unité d'extension est éteinte.
3. Retirez tous les périphériques externes connectés (USB, eSATA, Ethernet, etc.), les disques installés et toute RAM supplémentaire installée (la RAM de tiers n'est pas prise en charge).
4. Allumez le système Synology et attendez 10 minutes avant de passer à l'étape suivante.
5. Vérifiez l'état du voyant LED du bouton d'alimentation. Pour plus d'informations sur les définitions des LED, veuillez consulter ["Tableau des indicateurs LED"](#).
 - a. Si le voyant LED d'alimentation continue de clignoter ou reste éteint, malheureusement, cela signifie que l'unité d'extension a subi une défaillance matérielle. Veuillez suivre les instructions dans ["Impossible de terminer l'allumage sans disques installés"](#).
 - b. Si le voyant LED d'alimentation est statique, veuillez suivre les instructions dans [ce tutoriel](#) pour résoudre les problèmes de disque.

Remarques :

- Si le voyant LED d'alimentation devient statique, le voyant d'alerte clignotera probablement en orange et l'unité d'extension commencera à émettre un bip — c'est un comportement normal et attendu. Une fois que vous avez terminé de tester tous les disques, cela devrait cesser, sauf si un ou plusieurs de vos disques sont défectueux.
- Pouvoir pinger l'unité ne signifie rien de notable à part que les ports LAN sont fonctionnels. Pour effectuer correctement le test ci-dessus, assurez-vous que le voyant LED d'alimentation devient statique et ne continue pas de clignoter.

Impossible de terminer l'allumage sans disques installés

1. Terminez toutes les étapes de la section ["Impossible de terminer l'allumage \(le voyant LED d'alimentation clignote en continu\)"](#).
2. Suivez les étapes ci-dessous et effectuez une vérification interne :
 - a. Débranchez le(s) cordon(s) d'alimentation.

- b. Confirmez que la carte mère est correctement installée et est fabriquée par Synology.
 - c. Nettoyez et réinstallez les modules de mémoire. Assurez-vous que les emplacements de mémoire et les modules de mémoire sont exempts de poussière, de saleté et d'autres matières étrangères.
3. S'il y a une accumulation de poussière et de saleté à l'intérieur de l'unité d'extension, nettoyez-la avant d'essayer le processus de mise sous tension.
 4. Si, après avoir suivi les étapes de dépannage ci-dessus et que le problème n'est toujours pas résolu, contactez l'assistance technique de Synology pour obtenir de l'aide.

Pas d'alimentation après avoir appuyé sur le bouton d'alimentation

Effectuez la vérification environnementale de base suivante :

1. Confirmez que le(s) cordon(s) d'alimentation fonctionne(nt) normalement et qu'il(s) n'est/ne sont pas endommagé(s).
2. Confirmez que le(s) cordon(s) d'alimentation est/sont correctement branché(s) à la fois à la prise de courant et à l'unité d'extension.
3. Confirmez que l'alimentation AC répond aux exigences de tension (110V - 220V). Si un UPS est connecté à l'unité d'extension, déconnectez-le temporairement et utilisez l'alimentation AC à la place.
4. Retirez tous les périphériques d'E/S externes (tels que les disques durs externes/USB/LAN/eSATA). Conservez uniquement l'alimentation et confirmez que l'unité d'extension peut s'allumer correctement.

Si l'unité d'extension ne peut toujours pas s'allumer après avoir effectué le contrôle environnemental, suivez les étapes ci-dessous et effectuez une vérification interne de votre unité d'extension.

1. Retirez le(s) cordon(s) d'alimentation et retirez le couvercle supérieur.
2. Confirmez que les câbles LED sont correctement branchés.
3. Confirmez que les connecteurs PSU sont correctement branchés.
4. Vérifiez qu'il n'y a pas d'accumulation de poussière sur les composants internes ; s'il y en a, il faut les nettoyer.
5. Reconnectez le(s) cordon(s) d'alimentation et essayez de rallumer l'unité d'extension.
6. Si, après avoir suivi les étapes de dépannage ci-dessus et que le problème reste non résolu, contactez l'assistance technique de Synology pour obtenir de l'aide supplémentaire.

Impossible de s'allumer après avoir connecté l'UPS

1. Vérifiez que le(s) cordon(s) d'alimentation pour l'UPS et l'unité d'extension est correctement branché.
2. Vérifiez que l'alimentation fournie par l'UPS est stable.

3. Connectez le(s) cordon(s) d'alimentation de l'unité d'extension directement à la prise de courant AC et confirmez qu'elle peut s'allumer.
4. Confirmez que le système UPS est [compatible](#) avec l'unité d'extension.
5. Si, après avoir suivi les étapes de dépannage ci-dessus et que le problème reste non résolu, contactez l'assistance technique de Synology pour obtenir de l'aide supplémentaire.

4.3 Avant de contacter l'assistance technique de Synology

Avant de contacter l'assistance technique de Synology, suivez les instructions ci-dessous pour essayer de résoudre le problème :

- Utilisez les informations de dépannage dans ce manuel.
- Suivez les instructions dans la "[liste de vérification de dépannage](#)".
- Vérifiez les informations mises à jour, les nouveaux pilotes de périphériques, et les conseils et astuces sur le [Centre de connaissances Synology](#).

Si possible, soyez près de votre produit lorsque vous contactez l'assistance technique de Synology et ayez les informations suivantes disponibles :

- Nom du modèle de produit
- Numéros de série de vos produits Synology
- Description du problème
- Libellé exact de tous les messages d'erreur
- Informations sur la configuration matérielle et logicielle

4.4 Contacter l'assistance technique de Synology

Pendant la période de garantie, vous pouvez obtenir de l'aide et des informations via l'[assistance technique de Synology](#). Le personnel de service formé est disponible pour vous aider à déterminer un problème matériel et décider de l'action nécessaire pour résoudre le problème.

La garantie ne couvre pas les éléments suivants :

- Remplacement ou utilisation de pièces non fabriquées pour ou par Synology ou pièces Synology non garanties
- Identification des sources de problèmes logiciels
- Installation et maintenance des programmes d'application

Si des services de remplacement sont jugés nécessaires, veuillez contacter le revendeur ou le distributeur local où vous avez acheté le produit pour obtenir une assistance supplémentaire. (Synology ne fournit pas de services de remplacement direct en dehors de l'Amérique du Nord.)

Remarques :

- Pour plus d'informations sur les politiques de garantie de Synology, veuillez consulter [cet article](#).

4.5 Obtenir des informations, de l'aide et des services

Synology publie une large gamme de documentation de support.

Dans la [Base de connaissances](#), vous trouverez des articles d'[Aide](#) et de [FAQ](#) utiles, ainsi que des [tutoriels vidéo](#), décomposant les processus en étapes pratiques.

Vous pouvez également trouver des [Guides de l'utilisateur](#), [Guides de solutions](#), [brochures et Livres blancs](#). Les utilisateurs expérimentés et les administrateurs trouveront des réponses et des conseils dans les [Guides du développeur](#).

Vous avez un problème et vous ne trouvez pas la solution dans notre documentation officielle ? Recherchez des centaines de réponses par les utilisateurs et le personnel de support dans la [Communauté Synology](#) ou contactez le [Support Technique Synology](#) via le formulaire web, par email ou par téléphone.

SYNOLOGY, INC. CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL

IMPORTANT-LIRE ATTENTIVEMENT : CE CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL ("CLUF") EST UN CONTRAT LÉgal ENTRE VOUS (UN INDIVIDU OU UNE ENTITÉ LÉgALE) ET SYNOLOGY, INC. ("SYNOLOGY") POUR LE LOGICIEL SYNOLOGY INSTALLÉ SUR LE PRODUIT SYNOLOGY ACHETÉ PAR VOUS (LE "PRODUIT") OU TÉLÉCHARGÉ LÉgALEMENT DEPUIS WWW.SYNOLOGY.COM, OU TOUT AUTRE CANAL FOURNI PAR SYNOLOGY ("LOGICIEL").

VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ(E) PAR LES TERMES DE CE CLUF EN UTILISANT LES PRODUITS CONTENANT LE LOGICIEL, EN INSTALLANT LE LOGICIEL SUR LES PRODUITS OU L'APPAREIL CONNECTÉ AUX PRODUITS. SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD AVEC LES TERMES DE CE CLUF, VEUILLEZ NE PAS UTILISER LES PRODUITS CONTENANT LE LOGICIEL OU TÉLÉCHARGER LE LOGICIEL DEPUIS WWW.SYNOLOGY.COM, OU TOUT AUTRE CANAL FOURNI PAR SYNOLOGY. AU LIEU DE CELA, VOUS POUVEZ RENVoyer LE PRODUIT AU REVENDEUR CHEZ QUI VOUS L'AVEZ ACHETÉ POUR VOUS FAIRE REMBOURSER, EN RESPECT DE LA POLITIQUE DE RETOUR APPLICABLE AUX REVENDEURS.

Section 1. Licence Limitée de Logiciel. Soumis aux termes et conditions de ce CLUF, Synology vous octroie une licence personnelle limitée, non exclusive et non transférable pour installer, exécuter et utiliser une copie du Logiciel sur le Produit ou sur votre appareil connecté au Produit seulement dans le cadre de votre autorisation d'utiliser le Produit.

Section 2. Documentation. Vous pouvez créer et utiliser un nombre raisonnable de copies de toute documentation fournie avec le Logiciel, à condition que lesdites copies soient utilisées dans le contexte interne d'une entreprise et ne soient pas publiées ou distribuées à nouveau (en copie papier ou au format électronique) à l'intention un tiers quel qu'il soit.

Section 3. Sauvegarde Vous pouvez créer un nombre raisonnable de copies du Logiciel à des fins d'archivage ou de sauvegarde uniquement.

Section 4. Mises à jour. Tout logiciel qui vous est fourni par Synology ou qui est mis à votre disposition sur le site web de Synology à l'adresse www.synology.com (« Site Web ») ou tout autre canal fourni par Synology mettant à jour ou complétant le Logiciel d'origine est régi par le présent CLUF sauf en cas de clauses distinctes pour la licence fournies avec lesdites mises à jour ou compléments, auquel cas, lesdites clauses distinctes prévaudront.

Section 5. Limitations de Licence La licence stipulée dans les Sections 1, 2 et 3 ne s'applique que dans la mesure où vous avez commandé et payé le Produit et déclaré la totalité de vos droits concernant le Logiciel. Synology se réserve tous les droits qui ne vous ont pas été expressément accordés dans le cadre de ce CLUF. Sans pour autant limiter ce qui a été précédemment stipulé, en aucun cas vous ne devez autoriser ou permettre à un tiers de : (a) utiliser le Logiciel à d'autres fins que celles en relation avec le Produit; (b) accorder une licence, distribuer, louer, prêter, transférer, attribuer ou disposer du Logiciel de toute autre manière; (c) effectuer des opérations de rétrotechnique, décompiler, désassembler ou essayer de découvrir le code source de tout secret commercial en rapport avec le Logiciel, excepté et seulement dans la mesure où une telle activité est expressément autorisée par la loi en vigueur indépendamment de cette limitation; (d) adapter, modifier, altérer, traduire ou créer des travaux dérivés du Logiciel ; (e) supprimer, altérer ou rendre illisible toute mention de copyright ou toute autre mention de droit d'auteur figurant sur le Produit ; ou (f) entraver ou tenter d'entraver toute méthode employée par Synology pour contrôler l'accès aux composants, fonctionnalités ou fonctions du Produit ou Logiciel. Soumis aux limitations spécifiées dans cette section 5, il ne vous est pas interdit de fournir des services hébergés par le serveur Synology NAS à des parties tierces à des fins commerciales.

Section 6. Source Libre. Le Logiciel peut comporter des composants pour lesquels Synology s'est vu accordé une licence de type GNU General Public (« Composants GPL »), actuellement disponible à l'adresse <http://www.gnu.org/licenses/gpl.html>. Les clauses de la GPL ne régissent que des Composants GPL dans la mesure où le présent CLUF est en contradiction avec les exigences de la GPL pour tout ce qui concerne votre utilisation des composants GPL, et, dans de tels cas, vous acceptez de vous soumettre à la GPL pour tout ce qui concerne votre utilisation desdits composants.

Section 7. Audit. Synology se réserve le droit de contrôler votre conformité aux termes du présent CLUF. Vous acceptez d'accorder à Synology l'accès à vos locaux, équipements, livres, enregistrements et documents, sinon de coopérer raisonnablement avec Synology afin de faciliter un tel audit par Synology ou son agent autorisé par Synology.

Section 8. Propriété. Le Logiciel a valeur de propriété de Synology et de ses concédants de licences et est protégé par copyright et autres lois et traités sur la propriété intellectuelle. Synology ou ses concédants possède tous les droits, titres et intérêts relatifs au Logiciel, y compris mais non limité au copyright et à tous les autres droits concernant la propriété intellectuelle.

Section 9. Garantie Limitée. Synology fournit une garantie limitée que le Logiciel sera substantiellement conforme aux éventuelles spécifications publiées par Synology pour le Logiciel, ou d'autre part établies sur le Site web, pour une période requise par votre législation locale. Synology pourra raisonnablement avoir recours à des moyens commerciaux, à la discrétion de Synology, pour corriger toute non conformité susmentionnée concernant le Logiciel ou pour remplacer tout Logiciel en non conformité avec la précédente garantie, à condition que vous en fassiez mention par écrit à Synology pendant la période de Garantie. La garantie précédemment mentionnée ne s'applique pas à toute non conformité résultant

de : (w) l'utilisation, la reproduction, la distribution ou la divulgation n'entrant pas dans le cadre de conformité du présent CLUF ; (x) toute personnalisation, modification ou autre altération du Logiciel par quiconque hormis Synology ; (y) combinaison du Logiciel avec tout produit, service ou autre éléments fournis par quiconque hormis Synology ; ou (z) votre non conformité avec le présent CLUF.

Section 10. Assistance. Pendant la période spécifiée dans la Section 9, Synology mettra à votre disposition un service d'assistance technique. Après expiration de la période applicable, le support technique pour le Logiciel sera disponible sur demande écrite adressée à Synology.

Section 11. Exclusion de Garanties. SAUF DISPOSITION CONTRAIRE CI-DESSUS, LE LOGICIEL EST FOURNI "COMME TEL" ET AVEC TOUS SES DÉFAUTS. SYNOLOGY ET SES FOURNISSEURS DÉCLINENT ICI TOUTES LES AUTRES GARRANTIES EXPRESSES, TACITES OU RECONNUES PAR LA LOI OU AUTRE, Y COMPRIS MAIS NE SE LIMITANT PAS À TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, UN USAGE PRÉCIS OU UN BUT PARTICULIER, DE TITRE ET DE NON VIOLATION, CONCERNANT LE LOGICIEL. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, SYNOLOGY NE GARANTIT PAS QUE LE LOGICIEL SERA EXEMPT DE BUGS, D'ERREURS, DE VIRUS OU D'AUTRES DÉFAUTS.

Section 12. Exclusion de Certains Dommages. EN AUCUN CAS SYNOLOGY OU SES CONCÉDANTS DE LICENCES NE SERONT TENUS RESPONSABLES DU COÛT DE COUVERTURE OU DE TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE, INDIRECT, SPÉCIAL, PUNITIF, CONSÉCUTIF OU EXEMPLAIRE, NI (INCLUANT, MAIS NE SE LIMITANT PAS À LA PERTE DE DONNÉES, INFORMATIONS, REVENUS, BÉNÉFICES OU ENTREPRISES) DÉCOULANT OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ À UTILISER LE LOGICIEL OU SINON EN RELATION AVEC LE PRÉSENT CLUF OU LOGICIEL, QUE CE SOIT DE PAR LE CONTRAT, LE DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), LA STRICTE RESPONSABILITÉ OU AUTRE HYPOTHÈSE MÊME SI SYNOLOGY A ÉTÉ AVERTI DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Section 13. Limitation de Responsabilité. LA RESPONSABILITÉ DE SYNOLOGY ET DE SES CONCÉDANTS DE LICENCES DÉCOULANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ À UTILISER LE LOGICIEL OU SINON EN RELATION AVEC LE PRÉSENT CLUF OU LOGICIEL SE LIMITE AU MONTANT EFFECTIF DE VOTRE PART POUR LE PRODUIT QUEL QUE SOIT LE MONTANT DES DOMMAGES IMPLIQUÉS OU LE CONTRAT QUI S'Y RAPPORTE, LE DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), STRICTE RESPONSABILITÉ OU AUTRE HYPOTHÈSE. L'exclusion de garantie, exclusion de certains types de dommages et limites de responsabilités précédentes s'appliqueront dans toute la mesure permise par la législation applicable. Les lois en vigueur dans certains états/juridictions n'autorisent pas l'exclusion des garanties implicites ou l'exclusion ou la limitation de certains types de dommages. Dans la mesure où ces réglementations s'appliquent à ce CLUF, les exclusions et limites susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer à vous.

Section 14. Restrictions en Matière d'Exportation. Vous reconnaissez que le Logiciel est soumis aux restrictions d'exportation en vigueur aux États-Unis. Vous reconnaissez respecter toutes les lois et réglementations en vigueur s'appliquant au Logiciel, y compris mais sans se limiter à la réglementation régissant les exportations aux États-Unis.

Section 15. Résiliation. Sous réserve que Synology ne porte pas atteinte à d'autres droits, Synology peut résilier ce CLUF si vous ne vous engagez pas à respecter les termes et conditions de la présente. Dans ce cas, vous devez cesser d'utiliser le Logiciel et détruire toutes les copies du Logiciel ainsi que tous les composants s'y rapportant.

Section 16. Cession. Vous ne pouvez transférer ou attribuer vos droits mentionnés dans le présent CLUF à un tiers, sauf pour celui pré-installé dans les Produits. Tout transfert ou attribution violant la précédente restriction sera considéré non avenu.

Section 17. Loi en Vigueur. Sauf interdiction expresse de la législation locale, le présent CLUF est régi et interprété par les lois du pays, avec lequel Synology Inc. a été organisé, sans considération de toute contradiction ou principe légal contraire.

Section 18. Règlement des Différends. Tout différend, controverse ou réclamation découlant ou en relation avec ce CLUF sera réglé exclusivement et au terme d'un arbitrage assuré par trois arbitres neutres conformément aux procédures de la loi sur les arbitrages et les réglementations en vigueur en fonction desquelles Synology Inc. a été organisé. Dans de tels cas, l'arbitrage sera limité uniquement au différend entre vous et Synology. L'arbitrage, ou n'importe quelle portion de celui-ci ne sera consolidé à aucun autre arbitrage et ne sera pas mené sur la base d'une action collective. L'arbitrage devra se tenir à Taipei et les procédures d'arbitrage devront être menées en anglais ou, si les deux parties sont d'accord, en chinois mandarin. La décision de l'arbitrage doit être finale et irrévocable pour les parties et peut être appliquée par n'importe quelle cour ayant juridiction. Le Client comprend que, en l'absence de cette disposition, il aurait le droit de plaider les litiges, controverses ou réclamations devant une cour, y compris le droit de plaider les réclamations sur la base d'une action collective, et qu'il renonce expressément et en connaissance de cause à ces droits et qu'il est d'accord pour résoudre tout différend par le biais d'un arbitrage irrévocable conformément aux dispositions de cette Section 18. Aucune clause figurant dans cette Section ne doit être prise en considération dans le but d'interdire ou d'opposer des restrictions à Synology dans le cadre d'une demande d'injonction ou autres droits d'actions et recours analogues légaux ou d'équité de la part de Synology pour toute rupture effective ou présagée de toute disposition du présent CLUF en rapport avec les droits de propriété intellectuelle de Synology.

Section 19. Frais d'Avocats. Dans le contexte d'un arbitrage, d'une médiation ou tout autre recours ou procédure visant à faire respecter les droits et recours soumis par le présent CLUF, la partie gagnante bénéficiera d'un juste recouvrement des frais d'avocat, en plus de tout autre recours dont elle peut bénéficier.

Section 20. Divisibilité. Si une cour de la juridiction habilitée à le faire détermine qu'une des dispositions de ce CLUF est non valide, illégale, non exutoire, les clauses restantes demeureront pleinement applicables.

Section 21. Intégralité du Contrat Le présent CLUF stipule l'ensemble de l'accord bilatéral qui existe entre Synology et vous pour ce qui concerne le Logiciel et le sujet en question et remplace tout accord écrit ou oral, antérieur ou actuel. Aucun amendement, modification ou désistement des dispositions du présent CLUF ne sera valide sauf mention écrite par la partie responsable par la présente.

Ce CLUF est une traduction de la version en langue anglaise. Dans le cas d'un conflit entre la version anglaise et une version non anglaise, la version anglaise prévaut.

SYNOLOGY, INC. GARANTIE PRODUIT LIMITÉE

LA PRÉSENTE TRADUCTION EST FOURNIE UNIQUEMENT À TITRE D'INFORMATION. EN CAS DE VARIATION, LA VERSION ANGLAISE EST VALIDE.

CETTE GARANTIE LIMITÉE (« GARANTIE ») S'APPLIQUE AUX PRODUITS (DÉFINIS CI-APRÈS) DE SYNOLOGY, INC. ET DE SES FILIALES, Y COMPRIS SYNOLOGY AMERICA CORP, (COLLECTIVEMENT, « SYNOLOGY »). VOUS ACCEPTEZ ET RECONNAISSEZ VOUS SOUMETTRE AUX TERMES DE CETTE GARANTIE EN OUVRANT ET/OU EN UTILISANT L'EMBALLAGE CONTENANT LE PRODUIT. VEUILLEZ NOTER QUE CETTE GARANTIE LIMITÉE NE S'APPLIQUE PAS AU LOGICIEL CONTENU DANS LES PRODUITS QUI SERA SOUMIS À SON PROPRE CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL ET QUE SYNOLOGY SE RÉSERVE LE DROIT D'AJUSTER ET/OU DE MODIFIER LA PRÉSENTE GARANTIE PRODUIT DE TEMPS À AUTRE SANS AVIS PRÉALABLE. SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD AVEC LES TERMES DE CETTE GARANTIE, N'UTILISEZ PAS LE PRODUIT. AU LIEU DE CELA, VOUS POUVEZ RENVoyer LE PRODUIT AU REVENDEUR CHEZ QUI VOUS L'AVEZ ACHETÉ POUR VOUS FAIRE REMBOURSER, EN VERTU DE LA POLITIQUE DE RETOUR APPLICABLE AU REVENDEUR.

VEUILLEZ NOTER QUE LA PRISE EN CHARGE INCLUSE DANS LA GARANTIE DE SYNOLOGY N'EST PAS DISPONIBLE DANS TOUS LES PAYS ET QUE SYNOLOGY PEUT REFUSER DE VOUS FOURNIR CETTE PRISE EN CHARGE PAR LA GARANTIE LIMITÉE SI VOUS FAITES UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DANS UN PAYS DIFFÉRENT DU PAYS DANS LEQUEL LE PRODUIT A ÉTÉ INITIALEMENT ACHETÉ. LE PAYS DANS LEQUEL LE PRODUIT A ÉTÉ INITIALEMENT ACHETÉ SERA DÉTERMINÉ EN FONCTION DES ARCHIVES INTERNES DE SYNOLOGY.

Lois locales sur la protection des consommateurs. Pour les consommateurs qui sont couverts par les lois et réglementations locales en vigueur en matière de protection des consommateurs, les droits conférés par les présentes s'ajoutent à tous les droits et recours énoncés dans ces lois et réglementations en matière de protection des consommateurs.

Section 1. Produits

(a) « Produits » se rapporte aux Nouveaux produits ou aux Produits reconditionnés.

(b) « Nouveau produit » désigne le produit matériel de marque Synology et les accessoires de marque Synology contenus dans l'emballage d'origine que le Client a achetés auprès d'un distributeur ou d'un revendeur Synology agréé. Vous pouvez consulter notre « Nouveau produit » en accédant à [Statut de l'assistance technique](#).

(c) « Produit reconditionné » désigne tous les produits Synology qui ont été reconditionnés par une filiale de Synology ou par un distributeur ou revendeur Synology agréé, à l'exclusion de ceux vendus « en l'état » ou « sans garantie » par quiconque.

(d) « Pièce de rechange » désigne l'ensemble des pièces, accessoires, composants et autres équipements installés, intégrés dans ou attachés au Produit.

(e) Autres définitions : « Client » fait référence à la personne ou à l'entité à l'origine de l'achat du Produit auprès de Synology ou d'un distributeur ou d'un revendeur agréé Synology. « Boutique en ligne » fait référence à une boutique en ligne gérée par Synology ou une société affiliée à Synology. « Logiciel » fait référence au logiciel Synology propriétaire qui accompagne le Produit lors de son achat par le Client, téléchargé par le Client sur le site Web, ou préalablement installé sur le Produit par Synology. Le logiciel comprend tous les micrologiciels, supports multimédias, images, animations, vidéos, audio, textes et applets associés intégrés au logiciel ou au Produit, ainsi que toutes les mises à jour ou mises à niveau dudit logiciel.

Section 2. Période de garantie

(a) « Période de garantie » : la période de garantie entre en vigueur à compter de la date d'achat indiquée sur le reçu ou la facture que le Client doit présenter et se termine le jour suivant la fin de la Période de garantie pour chaque Nouveau produit. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur la Période de garantie de chaque Nouveau produit en accédant à [Statut de l'assistance technique](#). Pour les Pièces de rechange, la Période de garantie dans des conditions normales d'utilisation est d'un an (cinq ans pour les disques système) à compter de la date d'achat du Produit. Pour les Produits reconditionnés ou les pièces réparées, la Période de garantie correspond au reste de la Période de garantie du Produit qu'ils remplacent, ou quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date à laquelle le Produit a été remplacé ou réparé, la période la plus longue faisant foi. Les Périodes de garantie ci-dessus ne s'appliquent pas lorsque les Produits sont marqués comme étant vendus « en l'état » ou « sans garantie ». S'il est impossible de présenter un reçu valide ou une facture attestant de l'achat de notre Produit, ou s'ils sont de toute évidence erronés ou falsifiés, la Période de garantie du Produit présenté commence à la date de fabrication conformément aux registres internes de Synology.

(b) « Période de garantie étendue » : pour les Clients achetant des services en option EW201/EW202 ou le Service Garantie étendue pour les Nouveaux produits spécifiés à la Section 1 (b), la Période de garantie sera prolongée de deux ans. Pour EW201/EW202, vous pouvez voir les modèles de Produits concernés et les régions disponibles en

accédant à [FW201/EW202 extension de garantie](#). Pour le Service Garantie étendue Plus, vous pouvez voir les modèles de Produits concernés et les régions disponibles en accédant à [Garantie étendue Plus](#). Le Client ne peut choisir que l'un des services en option.

(c) « Résiliation immédiate de la Période de garantie » : pour les produits Synology Drive, la période de garantie prend fin immédiatement dans l'une des situations suivantes : (a) pour les disques SSD, l'[indicateur de fin de durée de vie](#) est égal ou supérieur à la limite spécifiée dans les « spécifications produit » du disque connecté au Produit acheté ; (b) pour tous les disques, la température enregistrée est égale ou supérieure à la température de fonctionnement maximale du disque spécifiée dans les « spécifications produit » jointes au Produit acheté.

Section 3. Garantie limitée et solutions

3.1 Garantie limitée. Comme énoncé dans la Section 3.2, Synology garantit au Client que chacun de ses Produits (a) sera exempt de défauts matériels ou malfaçons et (b) présentera les performances conformes aux spécifications du Produit publiées par Synology, dans le cadre d'une utilisation normale et pendant la Période de Garantie. Cette garantie limitée ne s'applique pas au Logiciel contenu dans le produit ou acheté par le Client qui sera soumis au contrat de licence de l'utilisateur final fourni avec le Produit. Synology ne fournit pas de garantie pour les Produits reconditionnés vendus « en l'état » ou « sans garantie ».

La Garantie limitée indiquée ci-dessus n'est pas transférable et n'est valable que pour les Clients qui achètent des Produits directement auprès de filiales Synology, de revendeurs et de distributeurs agréés par Synology. La garantie stipulée dans le présent document prendra fin sur vente ou échange du Produit à un tiers par le Client.

3.2 Exclusions. Les garanties et obligations de garantie susmentionnées ne s'appliquent pas à un Produit qui (a) a été installé ou utilisé d'une manière non spécifiée ou décrite dans les spécifications du Produit ou dans les documents qui lui sont associés, ou qui a été utilisé de manière inappropriée, de manière abusive ou a été endommagé de quelque manière que ce soit ; (b) a été endommagé suite à un accident, un incendie, un contact avec un liquide, un tremblement de terre, tout autre facteur externe ou suite à une utilisation du produit dans un environnement inapproprié ; (c) a été démonté sans l'autorisation de Synology ; ou (d) a subi des dommages esthétiques causés par une usure normale ou par tout autre dommage résultant du vieillissement normal du Produit, y compris, mais sans s'y limiter, des rayures, des bosses et du plastique cassé sur les ports, sauf en cas de défaillance due à un défaut de matériaux ou de fabrication ; (e) le numéro de série a été effacé ou supprimé du Produit, ce qui signifie qu'il ne peut plus être identifié ; (f) a été endommagé ou est hors service car le Client ne parvient pas à appliquer une correction, modification, amélioration ou toute autre mise à jour mise à la disposition du Client par Synology ou parce que le Client applique, installe ou utilise une correction, modification, amélioration ou toute autre mise à jour mise à disposition par un tiers ; (g) a été endommagé, est hors service ou incompatible en raison de l'installation ou de l'utilisation d'éléments non fournis par Synology, en dehors du matériel, du logiciel ou de tout autre accessoire pour lequel le Produit est conçu.

Veuillez noter que chacune des situations énoncées ci-dessus doit faire l'objet d'une inspection et d'une vérification par Synology en relation à son apparence et aux fonctions du Produit. Synology peut refuser de fournir des services de garantie, y compris, mais sans s'y limiter, la réparation de produits, l'assistance technique et le remplacement de produits, comme décrit dans la Section 3.3, pour tout Produit dans l'une des situations indiquées ci-dessus.

3.3 Support de garantie et recours exclusif. Si le Client fait état d'une non-conformité avec toute garantie stipulée dans la Section 3.1 pendant la Période de Garantie applicable par les moyens stipulés ci-après, alors, après vérification de ladite non-conformité par Synology, cette dernière pourra : (a) avoir recours à des moyens commerciaux raisonnables pour réparer le Produit, (b) fournir une assistance technique ou (c) remplacer le Produit ou la partie du Produit en question qui n'est pas conforme, sur retour du Produit complet, comme stipulé dans la Section 3.4. Les mentions précédentes stipulent la responsabilité totale de Synology et l'unique et exclusif recours du Client en cas de rupture de la garantie selon les dispositions de la Section 3.1 ou tout autre défaut ou défaillance du Produit. Le Client aidera Synology à diagnostiquer et valider la non-conformité du Produit dans la mesure du possible. Veuillez noter que le support de garantie ne s'applique pas à la récupération des données stockées dans le Produit Synology ou sa sauvegarde. Le Client doit faire une copie de sauvegarde des données stockées avant de renvoyer le Produit à Synology. Il est possible que Synology supprime toutes les informations ou données stockées sur le Produit au cours de l'exécution des services de garantie et ne sera responsable d'aucune perte de données. En outre, le Client est tenu de retirer tous les accessoires qui ne sont pas préinstallés, tels que la carte adaptateur, la mémoire, le disque dur ou le disque SSD, et Synology ne sera pas responsable en cas de perte de composants non préinstallés qui n'ont pas été retirés.

3.4 Retour. Pour les recours en garantie, le Client doit retourner le Produit complet à Synology conformément à la présente Section 3.4. Tout Produit retourné qui (a) a été démonté (sauf sous la direction de Synology) ; ou (b) dont le numéro de série a été effacé ou abîmé, ce qui signifie qu'il ne peut plus être identifié ; ou qui (c) a été endommagé lors du retour en raison d'un emballage inapproprié (y compris, mais sans s'y limiter, des rayures et une déformation), sera refusé et renvoyé au Client aux frais du Client. Tout Produit doit être retourné dans le même état que lorsqu'il a été envoyé par Synology, à l'adresse indiquée par Synology, avec frais de transport prépayés, dans un emballage adéquat afin de protéger le contenu en question. Une livraison internationale peut être nécessaire en fonction de la position géographique du Client, et le Client est responsable des droits de douane, du dédouanement et de tous les autres frais liés au service de remplacement. L'assurance et le risque de perte et/ou dommages liés aux articles retournés sont à la charge du Client jusqu'à ce qu'ils aient bien été réceptionnés par Synology.

3.4.1 Service de remplacement général. Tout retour de Produit par le Client conformément à la Section 3.3 doit être effectué conformément aux procédures de remplacement en vigueur de Synology avec le reçu d'achat ou la facture. Pour plus d'informations sur la procédure de remplacement, veuillez accéder à [Comment faire un recours en garantie pour mon produit Synology ?](#)

3.4.2 Service Garantie étendue Plus. (Valide uniquement pour un Client qui achète le Service Garantie étendue Plus)

(a) Service Remplacement direct standard : en ce qui concerne le service Remplacement direct standard, le Client doit d'abord renvoyer le Produit non conforme reconnu par Synology au centre de service de retour désigné, aux frais du Client. L'unité de remplacement ne sera pas expédiée tant que le Produit non conforme n'aura pas été reçu au centre de service de retour désigné par Synology.

(b) Service Remplacement direct avancé : en ce qui concerne le service Remplacement direct avancé, Synology expédiera le Produit de remplacement à l'adresse spécifiée par le Client avant que le Client ne renvoie le Produit non conforme. Le Client doit retourner le Produit non conforme reconnu par Synology au centre de service de retour correspondant, aux frais du Client, dans un délai de vingt-huit (28) jours calendaires à compter de la date de validation de la demande et doit fournir une autorisation de paiement par carte bancaire en tant que garantie. L'autorisation de carte de crédit sera annulée une fois que Synology aura reçu le Produit non conforme renvoyé par le Client. Si le Client n'a pas renvoyé le Produit non conforme dans les vingt-huit (28) jours calendaires, Synology est en droit de percevoir le montant complet de la garantie provenant de la carte bancaire du Client et de désactiver tous les services liés aux numéros de série du Produit non conforme et au remplacement. En outre, Synology se réserve le droit de refuser de fournir toute assistance technique correspondante à l'avenir. Les mesures susmentionnées n'affecteront pas les droits de Synology qui en découlent.

3.5 Remplacement d'un Nouveau produit ou d'un Produit reconditionné par Synology. Si Synology décide de remplacer un Produit couvert par la présente Garantie, comme stipulé dans la Section 3.1, alors Synology expédiera un Produit de remplacement aux frais de Synology par une méthode d'expédition choisie par Synology, après réception du Produit non conforme retourné en accord avec la Section 3.4 et après vérification de la part de Synology que le Produit n'est pas conforme à la garantie. Avant l'expédition du Produit reconditionné aux clients, il a été vérifié qu'il est strictement conforme aux normes de qualité de Synology. Veuillez noter qu'une partie des Produits reconditionnés présente des taches, des rayures ou d'autres signes d'usure mineurs. Dans certains pays, Synology peut, à son entière discrétion, appliquer le Service de remplacement de Synology pour certains Produits, en vertu duquel Synology expédiera un Produit de remplacement au Client avant la réception du Produit non conforme retourné par le Client (« Service de remplacement de Synology »).

3.6 Exclusion des garanties. LES GARANTIES, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DE SYNOLOGY ET LES RECOURS DU CLIENT STIPULÉS DANS CETTE GARANTIE SONT EXCLUSIFS ET SUBSTITUTIFS, ET PAR LA PRÉSENTE, LE CLIENT ABANDONNE, DÉCHARGE ET EXCLUT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DE SYNOLOGY, ET TOUS LES AUTRES DROITS, RÉCLAMATIONS ET RECOURS DU CLIENT CONTRE SYNOLOGY, EXPLICITES OU IMPLICITES, DÉCOULANT DE LA LOI OU DU PRODUIT, DE LA DOCUMENTATION OU DU LOGICIEL L'ACCOMPAGNANT OU DE TOUT AUTRE BIEN OU SERVICE FOURNI SOUS CETTE GARANTIE, NOTAMMENT, SANS LIMITATIONS : (A) UNE GARANTIE IMPLICITE COMMERCIALE OU EN ADÉQUATION AVEC UNE FIN OU UNE UTILISATION PARTICULIÈRE ; (B) UNE GARANTIE IMPLICITE DÉCOULANT DU COURS DES PERFORMANCES, DU COURS DE LA TRANSACTION OU DE L'USAGE COMMERCIAL ; (C) UNE RÉCLAMATION CONCERNANT UNE TRANSGRESSION OU UNE MALVERSATION ; OU (D) UNE RÉCLAMATION CONCERNANT UN DOMMAGE (QU'IL DÉPENDE D'UNE NÉGLIGENCE, DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE, DE LA RESPONSABILITÉ DU PRODUIT OU AUTRE HYPOTHÈSE). SYNOLOGY NE GARANTIT PAS ET EXCLUT SPÉCIFIQUEMENT QUE LES DONNÉES OU INFORMATIONS STOCKÉES SUR LES PRODUITS SYNOLOGY SERONT TOUJOURS EN SÉCURITÉ ET SANS RISQUES DE PERTES DE DONNÉES. SYNOLOGY RECOMMANDE QUE LE CLIENT PRENNE LES MESURES APPROPRIÉES POUR SAUVEGARDER LES DONNÉES STOCKÉES SUR LE PRODUIT. CERTAINS ÉTATS NE PERMETTENT PAS DE LIMITATION SUR LES GARANTIES IMPLICITES, AUSSI LES LIMITES SUSMENTIONNÉES PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER AU CLIENT.

3.7 Limitations du Service Garantie étendue Plus. (a) Le Client doit valider l'achat du Service Garantie étendue Plus dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat initiale du Nouveau produit. (b) Étant donné que Synology fournit le Service Garantie étendue Plus dans certaines régions uniquement, le Client doit sélectionner la région d'activation du Service pendant le processus d'achat. Si le Client demande un Service Garantie étendue Plus dans une région autre que la région sélectionnée, il est possible que Synology, à sa seule discrétion, refuse de fournir le Service Garantie étendue Plus ; (c) Exceptions à la garantie : le Service Garantie étendue Plus ne s'applique pas aux départements d'outre-mer, aux territoires d'outre-mer, aux régions autonomes d'outre-mer et autres îles sauf l'île principale des régions et pays concernés.

Section 4. Limitation de responsabilité

4.1 Force majeure. Synology ne sera pas tenu responsable ou considéré comme étant en violation ou en faute sous cette garantie pour tout retard ou manquement vis-à-vis de cette garantie pour toute cause ou tout état raisonnablement hors de contrôle (incluant, mais ne se limitant pas aux actes ou manquements de la part du Client).

4.2 Exclusion de certains types de dommages. EN AUCUN CAS SYNOLOGY OU SES FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES DU COÛT DE COUVERTURE OU DE TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE, INDIRECT, SPÉCIAL, PUNITIF, CONSÉCUTIF OU SIMILAIRE (NOTAMMENT, SANS LIMITATIONS, LA PERTE DE DONNÉES, INFORMATIONS, REVENUS, BÉNÉFICES OU ACTIVITÉ) DÉCOULANT OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ À UTILISER LE PRODUIT, TOUTE DOCUMENTATION OU LOGICIEL L'ACCOMPAGNANT AINSI QUE TOUT BIEN OU SERVICE FOURNI SOUMIS À CETTE GARANTIE, QUE CE SOIT PAR CONTRAT, PAR UN DOMMAGE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE HYPOTHÈSE MÊME SI SYNOLOGY A ÉTÉ AVERTI DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

4.3 Limites de responsabilité. LA RESPONSABILITÉ DE SYNOLOGY ET DE SES FOURNISSEURS DÉCOULANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ À UTILISER LE PRODUIT, TOUTE DOCUMENTATION OU TOUT LOGICIEL L'ACCOMPAGNANT AINSI QUE TOUT BIEN OU SERVICE FOURNI SOUMIS À CETTE GARANTIE SE LIMITE AU MONTANT EFFECTIF PAYÉ PAR LE CLIENT POUR LE PRODUIT QUEL QUE SOIT LE MONTANT DES DOMMAGES IMPLIQUÉS OU LE CONTRAT QUI S'Y RAPPORTE, LE DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), LA STRICTE RESPONSABILITÉ OU AUTRE HYPOTHÈSE. L'exclusion précédente de certains types de dommages et limitations de responsabilités s'appliquera dans toute la mesure permise par la législation applicable. Les lois en vigueur dans certains états/juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de certains types de dommages. Dans la mesure où ces réglementations s'appliquent à ce Produit, les exclusions et limites susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer au Client.

Section 5. Divers

5.1 Droits propriétaires. Le Produit ainsi que tout Logiciel et toute documentation l'accompagnant fournis avec le Produit incluent des droits propriétaires et intellectuels de Synology et de ses concédants de licences et fournisseurs tiers. Synology détient et se réserve tous les droits et intérêts sur les droits de propriété intellectuelle du Produit, et aucun titre ni propriété d'un quelconque droit de propriété intellectuelle vis-à-vis du Produit, de toute documentation ou de tout logiciel l'accompagnant et tout autre bien fourni soumis à cette Garantie n'est transféré au Client aux termes de cette Garantie. Le Client (a) respectera les termes et conditions du contrat de licence de l'utilisateur final accompagnant tout Logiciel fourni par Synology ou par un distributeur ou revendeur Synology agréé ; et (b) ne tentera pas d'effectuer des opérations de rétro-ingénierie sur le Produit ou composant en question ou le Logiciel qui l'accompagne, ni ne tentera de commettre des malversations, d'entraver ou violer tout droit de propriété intellectuelle de Synology.

5.2 Attribution. Le Client ne transférera aucun de ses droits aux termes de cette garantie directement, par le biais de la loi ou autrement, sans le consentement écrit préalable de Synology.

5.3 Aucune clause supplémentaire. Sauf dans les cas explicitement autorisés par cette Garantie, aucune des parties ne sera soumise et chaque partie objecte spécifiquement à des termes, conditions ou autres dispositions entrant en contradiction avec les dispositions de cette Garantie octroyée par l'autre partie dans toute commande, réception, acceptation, confirmation, correspondance ou autrement, sauf si chaque partie donne spécifiquement son accord pour ladite disposition par écrit. Par ailleurs, si la présente Garantie entre en contradiction avec des termes ou conditions de tout autre contrat auquel les parties sont soumises vis-à-vis du Produit, alors cette Garantie prévaudra, sauf contrat faisant spécifiquement mention des sections de cette Garantie qu'il remplace.

5.4 Loi en vigueur. Sauf interdiction explicite par la loi locale, la présente garantie est régie par les lois de l'État de Washington, États-Unis, pour les Clients résidant aux États-Unis ; et par les lois de la république de Chine (Taiwan) pour les Clients ne résidant pas aux États-Unis, à l'exclusion des dispositions relatives aux conflits de lois. La Convention des Nations unies de 1980 portant sur les contrats de vente internationale de marchandises ou toute autre loi succédant n'est pas applicable.

5.5 Résolution des litiges. Tout litige, toute controverse ou toute réclamation découlant de ou en relation avec les présents Garantie, Produit ou services fournis par Synology, concernant le Produit ou la relation existant entre les Clients résidant aux États-Unis et Synology sera résolu(e) exclusivement et de manière définitive au terme d'un arbitrage soumis aux réglementations commerciales actuelles de l'American Arbitration Association, sous réserve des dispositions mentionnées ci-après. L'arbitrage sera mené devant un seul arbitre et se limitera uniquement aux controverses entre le Client et Synology. L'arbitrage, en tout ou en partie, ne sera consolidé par aucun autre arbitrage et ne sera pas mené sur la base d'une action collective. L'arbitrage aura lieu à King County, Washington, États-Unis d'Amérique, par soumission de documents, par téléphone, en ligne ou en personne tel que l'arbitre l'aura déterminé à la demande des parties. La partie gagnante dans tout arbitrage ou toute action judiciaire ayant lieu aux États-Unis ou à l'extérieur devra récupérer tous les coûts et frais d'avocats, y compris les frais d'arbitrage pris en charge par la partie gagnante. Toute décision rendue dans de telles procédures d'arbitrage sera finale et irrévocable pour les parties, et le jugement peut être déclaré dans n'importe quel tribunal de juridiction compétente. Le Client comprend que, en l'absence de cette disposition, il aurait le droit de plaider les litiges, controverses ou réclamations dans une cour, y compris le droit de plaider les réclamations sur la base d'une action collective, et qu'il renonce expressément et en connaissance de cause à ces droits et qu'il est d'accord pour résoudre tout différend par le biais d'un arbitrage irrévocable, conformément aux dispositions de cette Section 5.5. Pour les Clients ne résidant pas aux États-Unis, tout différend, toute controverse ou toute réclamation énoncés dans cette section devra être résolu(e) au terme d'un arbitrage mené par trois arbitres neutres, en accord avec les procédures de la loi d'arbitrage de la R.D.C. Loi sur l'Arbitrage et réglementations en vigueur. L'arbitrage devra se tenir à Taipei, Taiwan, république de Chine (R.D.C.) et les procédures d'arbitrage devront être menées en anglais ou, si les deux parties sont d'accord, en chinois mandarin. La décision de l'arbitrage doit être finale et irrévocable pour les parties et peut être appliquée par n'importe quelle cour de justice ayant juridiction. Aucune clause figurant dans cette Section ne doit être prise

en considération dans le but d'interdire ou d'opposer des restrictions à Synology dans le cadre d'une demande d'injonction ou autres droits d'actions et recours analogues légaux ou d'équité de la part de Synology pour toute rupture effective ou présagée de toute disposition de la présente Garantie en rapport avec les droits de propriété intellectuelle de Synology.

5.6 Frais d'avocats. Dans le contexte d'un arbitrage, d'une médiation ou de tout autre recours ou procédure visant à faire respecter les droits et recours soumis par la présente Garantie, la partie gagnante bénéficiera d'un juste recouvrement des frais d'avocat, en plus de tout autre recours dont elle peut bénéficier.

5.7 Restrictions en matière d'exportation. Vous reconnaissez que le Produit est soumis aux restrictions d'exportation en vigueur aux États-Unis. Vous respecterez toutes les lois et réglementations en vigueur s'appliquant au Produit, y compris, sans limitation, à la réglementation régissant les exportations aux États-Unis.

5.8 Divisibilité. Si un tribunal compétent détermine qu'une des dispositions de cette Garantie est non valide, illégale ou non applicable, les clauses restantes demeurent pleinement en vigueur et conservent tous leurs effets.

5.9 Accord bilatéral parfait. La présente Garantie constitue la totalité du contrat et remplace tout contrat préalable entre Synology et le Client, en rapport avec le sujet en question. Aucun amendement, modification ou désistement des dispositions de la présente Garantie ne sera valide, à moins de stipulation contraire formulée par écrit et signée par la partie liée par la présente.

5.10 Paiement et résiliation du Service Garantie étendue Plus. (a) Après vérification du bon de commande par Synology, le Client paiera immédiatement tous les frais et taxes. Synology se réserve le droit de refuser de fournir le Service Garantie étendue Plus à un Client qui n'est pas éligible ou qui est en dessous de l'âge légal. (b) Un Client qui n'a pas utilisé le Service Garantie étendue Plus dans les trente (30) jours suivant l'achat du Produit peut soumettre une demande de résiliation par le biais d'un ticket d'assistance technique dans les trente (30) jours suivant l'achat.

FCC Declaration of Conformity

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

この装置は、クラス B 機器です。この装置は、住宅環境で使用することを目的 としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用され ると、受信障害を引き起こすことがあります。

取扱説明書に従って正しい取り扱いをして下さい。

VCCI — B

Declaration Letter of REACH & RoHS Compliance

About REACH

In June 2007, the European Union Regulation (EC) 1907/2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals (REACH) was first released. Under this Regulation, manufacturers are required to gather information on the properties of their chemical substances, which will allow their safe handling, and to register the information to European Chemicals Agency (ECHA). The aim is to improve the protection of human health and the environment through the better and earlier identification of the intrinsic properties of chemical substances.

About RoHS

RoHS Directive (EU Directive 2002/95/EC) was issued in 2002, restricted the use of the six chemicals lead, cadmium, mercury, and hexavalent chromium, as well as flame retardants polybrominated biphenyls (PBBs) and polybrominated diphenyl ethers (PBDEs). Under this directive, manufacturers are required to replace these chemicals in their products with less hazardous alternatives.

Then RoHS 2.0 (Directive 2011/65/EU) has replaced Directive 2002/95/EC since January 3, 2013. In 2015, EU commission publishes Directive (EU) 2015/863 to amend Annex II to EU RoHS 2 (Directive 2011/65/EU) to add 4 phthalates (DEHP, BBP, DBP and DIBP) onto the list of restricted substances from 22 July 2019.

REACH and RoHS Compliance

Synology meets all requirements of the REACH Regulation and is compliant to all implemented RoHS type regulations worldwide. To the best of Synology's knowledge, all Synology products in production (including finished



products, spare parts, and packaging materials) are in compliance with the requirements of the Regulation and/or Directives. Synology continues to monitor, influence, and develop our processes to comply with any proposed changes to the Regulation and/or Directives.